

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927



NUMÉRO 362 OCTOBRE 2022

REPORTAGE

1^{re} Antenne médicale spécialisée du GIGN : au cœur de l'action

Page 28



DÉCOUVERTE

L'action sociale des Armées sur tous les fronts

Page 20



SOMMAIRE

Actualité

- 5** Les Gueules Cassées étaient présents...
- 6** Les Gueules Cassées aux côtés de l'HIA Percy
- 7** Les Gueules Cassées, partenaires de l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP
- 9** Les forces spéciales à l'honneur au musée de l'Armée
- 10** Le séminaire annuel des délégués de l'Association

Domaine des Gueules Cassées

- 15** Un été chaud au domaine des Gueules Cassées

Découverte

- 20** L'action sociale des Armées sur tous les fronts



24 Fondation

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

26 Entre les lignes

28 Reportage

1^{re} Antenne médicale spécialisée du GIGN : au cœur de l'action



34 Vie associative

L'agenda et les soutiens

36 Délégations

41 Réunions régionales

50 Culture

52 Carnet

58 À savoir

64 Organisation

“Il ne faut pas tout craindre mais il faut tout préparer.”

Cardinal de Richelieu

Le dernier trimestre a été riche en travaux féconds pour continuer le chemin tracé depuis longtemps et perpétuer l'œuvre fondée par nos Fondateurs, dont je salue respectueusement la mémoire.

Nous avons tous les jours la charge de défricher le chemin et de trouver de nouvelles pistes pour assumer les valeurs d'entraide et de solidarité qui sont les nôtres depuis cent ans et qui consistent prioritairement à toujours placer l'humain, en l'occurrence le blessé, au centre de nos préoccupations. Sur le temps long, au-delà du quotidien, notre Union poursuit la modernisation de ses procédés de fonctionnement comme de ses infrastructures afin de préparer les prochaines années, de prolonger la dynamique d'évolution pour rester adaptée à de nouvelles exigences. Je vous demande en conséquence de comprendre, d'adhérer pleinement et cordialement à cette volonté commune.

Je demeure intimement persuadé que l'esprit des Pères Fondateurs de notre Union vit, encore et toujours en nous, car nous avons su à travers toutes les épreuves nous montrer dignes de l'héritage qu'ils nous ont légué.

« Gueule Cassée » est une expression sans ambiguïté et qui résonne avec force à l'heure où il est jugé plus convenable de parler à mots couverts, en employant un langage « euphémisant » et politiquement correct, dont le seul résultat concret est d'interdire toute communication et tout échange véritables.

Cette formule brute et sans détour, « sans filtre », marque la volonté délibérée de se regarder et d'être regardé en face. Elle affirme dans son autodérision revendiquée le refus du désespoir et renvoie directement à notre belle devise, Sourire quand même.

Notre nom de « Gueules Cassées », que nous arborons fièrement comme un étendard glorieux, est passé à la postérité, et ces mots gardent aujourd'hui encore toute leur force et toute leur modernité. Ils illustrent, mieux qu'un long discours, l'esprit de résilience et de dignité qui unit les membres de notre belle Union.

Je ne vais qu'évoquer l'inquiétude qui plane dans notre monde devenu très dangereux : la guerre est maintenant

aux frontières de l'Europe, les empires s'affrontent ouvertement pour qui sait déchiffrer les messages confus et parfois contradictoires des médias.

Nous, anciens militaires, savons par expérience qu'une nation ne se défend par les armes que si ses citoyens soutiennent collectivement ses combattants et veulent vraiment la victoire. Mais nous entendons nos chefs d'état-major déplorer le manque de moyens de nos armées désossées par les réformes hâtives et les restrictions budgétaires intempestives sous le prétexte fallacieux de profiter des prétendus « dividendes de la paix ». Il est désormais bien tard pour reformater nos forces de défense et les préparer à une guerre de haute intensité.

Envisager le pire ne signifie pas s'y résoudre, mais s'engager pour tenter de l'éviter. Les vétérans que nous sommes avons à transmettre un message à la jeunesse pour mettre à sa disposition des valeurs fortes, à la fois patriotiques et démocratiques, afin de lui permettre de devenir résiliente pour résister efficacement et réellement aux défis du monde nouveau qui est en train de naître.

Il nous appartient de remplir notre rôle de passeur de mémoire en participant à la préparation des jeunes Français aux enjeux de la Défense nationale et à la conservation de leur force morale.

Pour assumer cette mission de transmission au profit de la jeunesse du pays, nous avons entrepris deux nouveaux chantiers avec les plus hautes sphères de l'Éducation nationale.

Notre inlassable travail de réseautage nous a permis de rejoindre depuis quelques mois une institution d'une grande importance : le trinôme académique de la région Île-de-France. Sa mission est de développer et de faciliter



suite page 4

l'enseignement, notamment par des actions de formation de la communauté éducative à l'enseignement de défense. Ce trinôme conduit également des actions de sensibilisation des jeunes à la défense sous les différents aspects qu'elle recouvre.

Afin de préciser à quel niveau se situe cette institution il est utile de rappeler que ce trinôme est composé :

- du recteur de l'académie de Paris ;*
- du gouverneur militaire de Paris ;*
- des représentants des associations des auditeurs de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) ;*
- du président de l'UBFT ;*
- du président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM).*

Le deuxième chantier mené avec l'Éducation nationale est dirigé par l'Inspection générale de l'Éducation nationale en vue d'élaborer une politique cohérente de formation et d'animation pour l'enseignement scolaire sur les questions liées à la Défense. Nous sommes avec la FNAM les seuls partenaires associatifs du Monde combattant de ce dispositif et j'ai obtenu que nous puissions être visibles sur le site pédagogique Canopé qui constitue la base de données destinée aux enseignants.

Un troisième chantier est en cours d'élaboration avec la direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives (DMCA). Cette direction se substitue à l'actuelle DPMA sous la direction du CGA Sylvain Mattiucci.

Cette direction, il n'est pas inutile de le préciser, comprend à la fois la sous-direction de la mémoire combattante et celle du patrimoine culturel.

La politique de mémoire du ministère des Armées est destinée à perpétuer le souvenir des guerres que la France a vécues depuis 1870, à accompagner les actions des anciens combattants en faveur de la transmission des valeurs qu'ils ont défendues et à favoriser la cohésion sociale.

La DMCA concrétise cette politique par l'organisation de cérémonies commémoratives et manifestations d'hommage au Monde combattant. Elle œuvre en étroite collaboration avec les collectivités locales, les associations d'anciens combattants et les fondations de mémoire.

En septembre, les délégués et porte-drapeaux ont été convoqués pour le traditionnel séminaire annuel. Ensemble nous avons abordé toutes les facettes qui composent la richesse de leurs missions respectives.

Laissez-moi maintenant vous adresser un message plus direct et qui me tient tout particulièrement à cœur et que j'ai exposé en septembre à nos délégués et porte-drapeaux.

Une association est un ensemble qui se doit d'être cohérent. Ses éléments constitutifs travaillent de concert à l'accomplissement de la raison d'être commune de l'association. Il existe en son sein un partage des responsabilités et une certaine hiérarchie fonctionnelle à laquelle il convient que chacun adhère pleinement et sans restriction aucune.

Nous sommes tous volontaires bénévoles, liés par un contrat librement consenti pour mettre en œuvre nos connaissances et nos activités dans un but commun autre que l'intérêt personnel. Je veux dire par là que le non-respect des consignes données n'est absolument pas tolérable, car il met notre cohésion en péril. Ainsi, certaines initiatives auprès des autorités civiles ou militaires prises de manière intempestive, à tout propos et surtout hors de propos, engagent la crédibilité et le renom de l'Association tout entière. Ceux qui prennent sur eux la responsabilité de tels agissements n'en sont pas forcément suffisamment conscients. Voilà pourquoi je me dois, de manière impérative, d'insister sur ce point.

***Le délégué** est le maillon essentiel de la chaîne de solidarité que nous faisons tous exister en restant attentifs les uns aux autres avec humilité et compréhension. Le délégué est l'ambassadeur du centre de notre Union vers ses adhérents auprès desquels il veille pour que reste, vive comme au premier jour, la flamme allumée par nos Anciens.*

***Au porte-drapeau** est dévolue la mission hautement symbolique de rendre hommage, au nom de la nation française, aux combattants et aux disparus.*

Il incarne un idéal, symbolise une idée : c'est généralement considéré comme une reconnaissance envers la personne désignée pour représenter son pays. La participation du drapeau d'une association patriotique aux cérémonies et manifestations représente un caractère officiel qui engage l'association tout entière. Ce n'est donc pas seulement une mission honorifique qui lui a été confiée, c'est aussi une responsabilité véritable.

Soyez, chers délégués et chers porte-drapeaux, fiers de la mission qui vous a été confiée, comme nous sommes fiers de vous.

Soyons fiers d'être Gueules Cassées.

Patrick Remm
Président de l'UBFT
Les « Gueules Cassées »

Les Gueules Cassées étaient présents...

AOÛT

20 août

Invitation au musée de la Grande Guerre de Meaux (77)

23 août

Cérémonies de la Libération de La Valette-du-Var (83)

24 août

Réunion de travail à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

31 août

Inauguration après agrandissement, rénovation et modernisation, du musée des Troupes de Marine à Fréjus (83)

SEPTEMBRE

2 septembre

Réunion de travail à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

7 septembre

Inauguration au ministère des Armées à Balard (75) de l'exposition « Nos champs de bataille », dessins d'Elodie de la Ruë du Can

9 septembre

- Conseil d'administration de la Française des Jeux (FDJ)
- Réunion à Paris des associations du Monde combattant avec la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS)

12 septembre

Signature de la convention entre l'UBFT et l'orchestre de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)

13 septembre

Projection en avant-première du film *Les Harkis*

15 septembre

Soirée des mécènes de l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy (HIA)

16 septembre

- Anniversaire de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) aux Invalides (75)

- Présentation officielle du livre *J'aime la France* aux Invalides, publié par l'Association des Écrivains combattants et la Fondation des plus Grands Invalides de Guerre

20 septembre

- Audition par la députée, rapporteure spéciale du budget, des Anciens Combattants
- Réunion à Paris de la commission d'attribution de la carte du combattant de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

25 septembre

Journée Nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des forces supplétives de l'armée française en Algérie

26 septembre

Cérémonie aux Invalides pour le départ du médecin général inspecteur Michel Guisset, directeur de l'Institution Nationale des Invalides, admis dans la 2^e section des officiers généraux du Service de santé des armées

27 septembre

- Conseil d'administration de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
- Réunion des associations membres du *G12 - Anciens Combattants* sous la présidence de Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

28 septembre

Conférence du Secours de France

29 septembre

Rencontre avec le général Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris (GMP)

30 septembre

Rencontre avec la société Safran dans le cadre de la reconversion des militaires blessés

OCTOBRE

1^{er} octobre

Rencontre avec l'association du Tacot des Lacs, ayant pour but de valoriser principalement le patrimoine des trains utilisés autrefois sur le front de la Première Guerre mondiale

2 octobre

Concert en hommage aux policiers victimes du devoir en l'église de La Madeleine (75)

3 octobre

Cérémonie de départ du médecin général inspecteur Rémi Macarez, directeur de l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy (HIA)

5 octobre

Audition par la commission de la Défense de l'Assemblée nationale

6 octobre

- Accueil de la Fondation des « Gueules Cassées » par la Fondation Foch
- Fête de la Saint-Michel au Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN)

7 octobre

- Cérémonie de transmission de l'agence FDJ Var Ouest, palais des congrès de Toulon
- Réunion de travail à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)
- Messe du souvenir en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, en hommage au contrôleur général des armées Frédéric Charlet, ancien directeur adjoint de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), décédé cet été.

10 octobre

Réunion de travail à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) pour la réalisation d'une bande dessinée historique

suite page 6

11 octobre

- Comité de responsabilité sociétale d'entreprise et jeu responsable de la FDJ
- Audition par le rapporteur spécial de la commission des Finances de l'Assemblée nationale
- Réunion du bureau de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

12 octobre

- Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »
- Conseil d'administration du Comité National du Souvenir de Verdun (CNSV) et de la Fondation du Souvenir de Verdun

13 octobre

Conseil d'administration de la FDJ

15 octobre

Cérémonie du souvenir organisée par les Ailes Brisées en la cathédrale Saint-Louis des Invalides

17 octobre

- Réunion avec le conseiller mémoire et anciens combattants (secrétariat d'État aux Anciens Combattants)
- Réunion de travail de l'Œuvre du Bleuet de France

18 octobre

Cérémonie aux Invalides présidée par Emmanuel Macron, président de la République, en hommage aux combattants de la guerre d'Algérie

19 octobre

- Prise de la Flamme de la Nation par la Société des Membres de la Légion d'honneur (SMLH) de l'Île de La Réunion
- Préparation des colis de Noël aux Invalides organisée par l'association Solidarité Défense, à destination des militaires en mission

20 octobre

Signature de la convention pour la réalisation du Village des blessés au sein du Centre National des Sports de la Défense (CNSD)

20 et 21 octobre

- Inauguration du 1^{er} Mémorial français dédié aux chiens héros à Suippes (51)
- Présentation du programme Arion dans l'Amphithéâtre du 132^e régiment d'infanterie cynotechnique (RIC)
- Cérémonie au 132^e RIC

24 octobre

- Réunion de la commission « Reconnaissance et Défense des Droits / Action Générale et Sociale » de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)

ACTUALITÉ

Les Gueules Cassées aux côtés de l'HIA Percy

28 JUIN 2022. Dans la droite ligne du partenariat entre les Gueules Cassées et l'Hôpital d'instruction des armées Percy, le médecin général inspecteur Rémi Macarez, médecin chef de l'HIA Percy, et le vice-président des Gueules Cassées, le général Paul Dodane, ont inauguré plusieurs équipements et matériels de pointe à l'HIA Percy, financés par l'Union des Blessés de la Face et de la Tête :

- une balnéothérapie, outil essentiel dans le parcours de réhabilitation du blessé militaire ou civil,
- une table d'ophtalmologie adaptée pour les personnes à mobilité réduite,



La table d'ophtalmologie adaptée aux personnes à mobilité réduite.

- un microscope opératoire pour la salle d'ORL et maxillo-faciale du bloc opératoire.

Ces acquisitions sont rendues possibles car les liens étroits entre les Gueules Cassées et le Service de santé des armées - SSA, en particulier avec l'HIA Percy, dont la mission principale de soins est réalisée au profit des militaires mais aussi très largement tournée vers la population civile, existent depuis de nombreuses années.

Parmi les soutiens apportés par l'UBFT ces dernières années : un appartement thérapeutique, des chambres de réadaptation post-réanimation, un microscope électronique, un système vidéo pour formation de chirurgiens, des imprimantes 3D, des lits Covid-19...



Les représentants de l'UBFT et de l'HIA Percy dans la salle de balnéothérapie.

Les Gueules Cassées, partenaires de l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP

12 SEPTEMBRE 2022. Le président de l'UBFT, Patrick Remm, et le directeur général, Olivier Roussel, ont reçu au siège des Gueules Cassées, la présidente de l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP, Christiane Moussy, et son directeur artistique et chef d'orchestre, Olivier Grangean, pour la signature d'une convention de mécénat.

Si la devise de l'UBFT depuis sa création en 1921, *Sourire quand même*, est toujours d'actualité, ce sourire, c'est en grande partie au corps médical que nous le devons. Corps médical qui s'est dévoué au service de nos blessés, et qui leur a permis de recouvrer leur humanité.

suite page 8



La signature au siège de l'UBFT de la convention de mécénat entre Patrick Remm, Christiane Moussy et Olivier Grangean.

Tous ces blessés ont permis à la médecine et à la chirurgie, de réaliser, parfois à leurs dépens, d'immenses progrès, dont nous bénéficions tous aujourd'hui.

Pour rendre hommage à ces hommes et ces femmes, et pour soutenir la communauté médicale d'aujourd'hui, il nous paraissait évident de devenir le mécène phare de l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP. Leur devise, *Chanter, jouer ensemble... comme on soigne ensemble...* résume parfaitement l'esprit de l'orchestre symphonique et du grand chœur.

Fondé en 1994, à l'initiative de la direction générale de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, l'Orchestre et Chœur est un espace de convivialité, de partage, de liberté, mais aussi d'exigence, d'excellence et de plaisir. Il permet de donner aux personnels de l'AP-HP la possibilité de s'ouvrir à un univers créatif permettant de dépasser autant que possible les difficultés liées à leurs activités à l'hôpital.

L'Orchestre et Chœur de l'AP-HP se compose d'un orchestre symphonique d'instrumentistes amateurs, encadrés



Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques, Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, Patrick Remm, Christiane Moussy, Olivier Grangean et Laurent Urbanski, réalisateur multimédia à l'UBFT et violoniste amateur à l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP.

par des professionnels (violons, altos, violoncelles, contrebasses, bassons, clarinette, cors, trompettes, trombones), d'un grand chœur, encadrés par un chef de chœur professionnel (sopranos, altos, ténors, basses) et de deux ensembles (instrumental et vocal) qui interviennent avant tout

dans les hôpitaux pour les patients, leur famille et amis.

Plus d'une centaine d'hommes et de femmes, animés d'une même passion, se réunissent chaque semaine en répétition pour interpréter la musique classique.

Les musiciens amateurs de l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP créent et partagent un projet artistique commun. Trois concerts institutionnels sont donnés par an, encadrés de musiciens professionnels pour interpréter de grandes œuvres symphoniques, sacrées, lyriques, contemporaines... L'Orchestre et Chœur de l'AP-HP se produit également au profit d'actions humanitaires. Un concert annuel dédié aux Gueules Cassées sera programmé en 2023!

Pour plus d'information et le programme de la saison :
<https://www.orchestre-choeur-aphp.fr/accueil>



L'Orchestre et Chœur de l'AP-HP dirigé par Olivier Grangean.

Les forces spéciales à l'honneur au musée de l'Armée

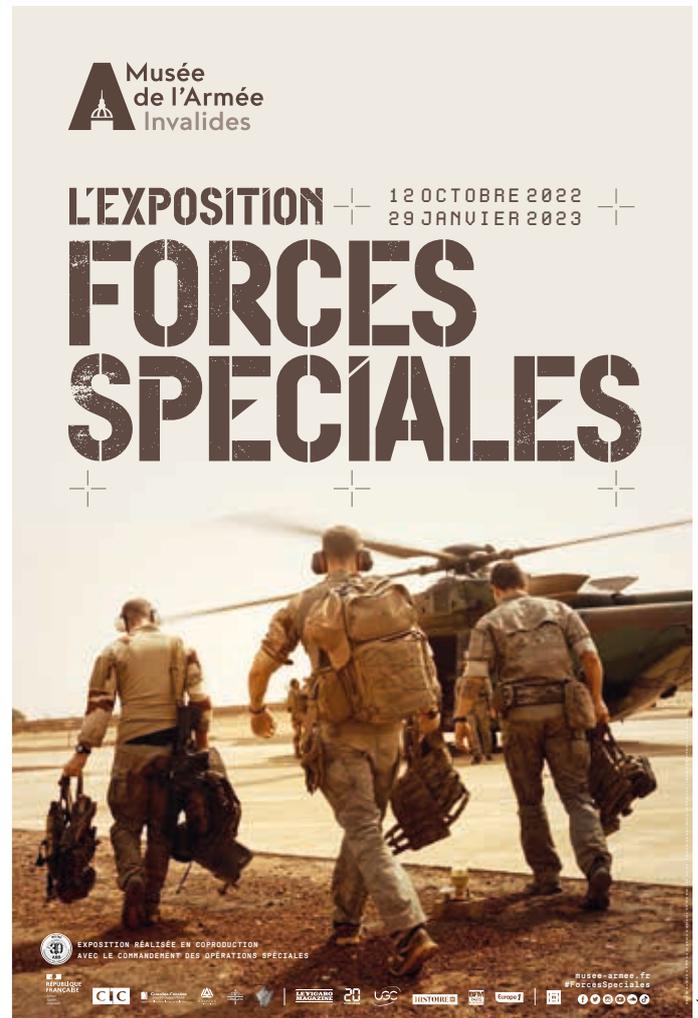
Le musée de l'Armée met à l'honneur ces unités particulières qui, par leurs engagements et leurs actions, œuvrent chaque jour pour la Nation. L'exposition *Forces spéciales* retrace, de la Seconde Guerre mondiale à nos jours, l'histoire de ces hommes et de ces femmes d'exception qui mènent des opérations sensibles aussi bien sur terre, en mer que dans les airs. Une exposition soutenue par les Gueules Cassées.

Programmée à l'occasion du 30^e anniversaire de la création du Commandement des opérations spéciales (COS), le musée de l'Armée présente, pour la première fois, une exposition qui lève le voile sur l'une des entités les plus discrètes de nos armées.

Elle est proposée dans les trois salles d'expositions temporaires : salle Pélissier, salle Chanzy et salle Vauban. Elle comprend près de 300 objets (collections du musée de l'Armée, objets prêtés par les unités des forces spéciales, par des institutions patrimoniales nationales françaises et étrangères, etc.) et des dispositifs multimédias. Tout au long du parcours, plus de soixante interviews, réalisées spécialement pour l'événement et représentant toutes les spécialités et tous les niveaux de la chaîne de commandement, sont diffusées.

Le musée de l'Armée s'est donné pour objectif de faire découvrir au grand public l'univers particulier des forces spéciales et des opérations spéciales, ainsi que celles et ceux qui les mènent. L'exposition met en lumière l'histoire de ces unités d'exception avant et après la création du COS, leurs modes opératoires, leurs équipements et armements, leurs fonctionnements et leurs principaux faits d'armes. L'intimité de ces hommes et de ces femmes est dévoilée, c'est une immersion inédite que nous propose le musée de l'Armée.

L'accent est mis sur l'importance de l'action et du rôle des forces spéciales dans les conflits militaires, avec l'emploi de plus en plus important qui en est fait aujourd'hui, et interroge également sur le rapport complexe que nos sociétés entretiennent avec la guerre. Une partie de cette exposition questionne également la représentation des forces spéciales au cinéma, qui a largement contribué à fixer leur image dans la culture populaire et à façonner leur mythologie.



En complément de l'exposition temporaire, des cycles de concerts, de séances de cinéma, des conférences et des visites guidées sont proposés.

Du 12 octobre 2022 au 29 janvier 2023
Musée de l'Armée – Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle 75007 Paris

Le séminaire annuel des délégués de l'Association

Séminaire des Délégués

21 et 22 septembre 2022



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

21 ET 22 SEPTEMBRE 2022. Notre président, Patrick Remm, entouré d'administrateurs, a ouvert à Paris le séminaire 2022 des délégués régionaux et départementaux en leur souhaitant la bienvenue, ainsi qu'à leurs épouses, qui avaient fait le déplacement en nombre. Cette année, l'ensemble des porte-drapeaux de l'Association ont également été conviés à assister au séminaire.

Notre président a également émis des vœux de bon rétablissement aux camarades qui, pour des problèmes de santé, n'avaient pu être présents à cette réunion.

Toute l'assemblée s'est levée pour une minute de silence afin d'honorer nos camarades disparus depuis l'Assemblée générale du mois de juin de cette année.

Le président ouvre le séminaire 2022 des délégués.

Patrick Remm a ensuite présenté quatre nouveaux délégués :

- **Jacques Altmeyer**, Gueule Cassée depuis 2019 et délégué départemental pour les départements des Landes (40) et du Lot-et-Garonne (47), rattaché à la délégation Aquitaine Nord.
- **Dominique Cleiss**, Gueule Cassée depuis 2021 et délégué départemental pour les départements de l'Aube (10) et de la Haute-Marne (52), rattaché à la délégation de Champagne-Ardenne.
- **Vidal Métrod**, Gueule Cassée depuis 2009 et délégué départemental pour le département du Loiret (45), rattaché à la délégation Centre-Val-de-Loire.
- **Gilles Ménard**, Gueule Cassée depuis 1998 et délégué départemental pour le département des Côtes-d'Armor (22), rattaché à la délégation de Bretagne.



Jacques Altmeyer.



Dominique Cleiss.



Vidal Métrod.



Gilles Ménard.

Ainsi que trois nouveaux porte-drapeaux :

- **Anthony Le Meliner**, Gueule Cassée depuis 2011 et porte-drapeau de la délégation Aquitaine Nord.
- **Pierre David**, Gueule Cassée depuis 2003 et porte-drapeau de la délégation Champagne-Ardenne.
- **Gérard Fourment**, Gueule Cassée depuis 2021 et porte-drapeau de la délégation des Hauts-de-France.



Anthony Le Meliner.



Pierre David.



Gérard Fourment.

Différents thèmes ont été abordés pendant ce séminaire parmi lesquels le fonctionnement et la gestion des différentes délégations, les effectifs de l'UBFT, les adhésions, l'entraide envers nos membres, l'organisation des

réunions régionales, la communication en direction d'autres associations ainsi que le soutien apporté aux associations du Monde combattant.

Notre président est également intervenu pour présenter les différents projets en cours :

- **Le projet d'implantation**, dans notre domaine de La Valette-du-Var, d'une maison du programme Athos qui est un dispositif de réhabilitation psychosociale dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques.
- **La création d'un village des blessés** au Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau afin d'accueillir et d'héberger dans de meilleures conditions les militaires blessés.
- **Le programme Arion de médiation canine** au profit des militaires blessés en opérations et souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique. Le chien reconforte, apaise et contribue à atténuer le stress.

Plusieurs administrateurs ont aussi pris la parole :

- **Le général Paul Dodane**, vice-président de l'UBFT et président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) sur l'évolution des contentieux en matière de pensions militaires d'invalidité, de

fonctionnement de l'ONACVG et de fiscalité des successions des pensionnés.

- **Jean-Daniel Marquis**, dans le cadre de sa fonction de président de la commission des aides.
- **Jean Deprez**, dans le cadre de sa fonction de président de la commission des adhésions.

Ainsi que les cadres du siège :

- **Olivier Roussel**, directeur général de l'UBFT pour le fonctionnement du siège, du domaine des Gueules Cassées, de l'EHPAD Résidence Colonel Picot à La Valette-du-Var, et dans le cadre de son mandat d'administrateur de la Française des Jeux (FDJ).
- **Olivier Denhaene**, directeur adjoint chargé des affaires juridiques, pour un point sur les dossiers traités par la Commission d'accompagnement juridique (du droit à réparation) dont il est le rapporteur.
- **Alain Bouhier**, directeur adjoint chargé de la vie associative, dans le cadre de la gestion des délégations, rapporteur des commissions d'admission, d'aides aux membres, d'aides aux organismes et institutions et rédacteur en chef du magazine des Gueules Cassées.



Administrateurs, délégués, porte-drapeaux et les épouses réunis pour la « photo de famille ».



Thomas Janier.

Thomas Janier, directeur de l'association Ad Augusta, était invité au séminaire 2022 afin de présenter aux délégués le soutien qu'apporte cette association dans l'accompagnement des hommes et des femmes, blessés au service de la Nation. Ad Augusta a été créée en 2011. Depuis 2014 son action est centrée sur l'accompagnement des militaires blessés souffrant de syndromes post-traumatiques (SPT).

Elle intervient en complément du travail des médecins et des services dédiés de la Défense. L'UBFT apporte son soutien à Ad Augusta depuis plusieurs années. L'intervention de Thomas Janier a été particulièrement appréciée par les délégués de l'Association.



Patrick Remm et Jean Beauval.

Ce séminaire a aussi été l'occasion de remercier notre camarade Jean Beauval, délégué honoraire de la délégation du Centre-Val-de-Loire, pour toutes ces années au service de ses camarades blessés. Notre président lui a remis la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.

Tous ses camarades présents ont chaleureusement félicité notre ami Jean.

Nos Fondateurs et nos camarades décédés n'ont pas été oubliés lors de ce séminaire.

En effet, l'ensemble des participants au séminaire, ainsi que des membres de la délégation de l'Île-de-France se sont retrouvés en l'église Saint-Martin de Moussy-le-Vieux pour une messe du souvenir célébrée par le père Piotr Kacprowski, puis au cimetière pour un dépôt de gerbes sur

les tombes de nos Fondateurs, du corps médical et de nos camarades.

Le séminaire a été officiellement clôturé par la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, en présence de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.



Messe du souvenir en l'église Saint-Martin à Moussy-le-Vieux.





Cérémonie au cimetière de Moussy-le-Vieux.



Cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.



Les porte-drapeaux de l'UBFT et Guillaume Ducrocq portant le drapeau de la Flamme.

Notre président a particulièrement remercié tous les délégués pour le travail effectué au quotidien auprès des membres de leurs délégations, ainsi que l'ensemble des porte-drapeaux pour l'accomplissement de leur mission de représentation de l'UBFT lors des cérémonies patriotiques.

Avant que chacun ne reparte dans sa région, un dernier repas a été pris ensemble dans un esprit convivial et de franche camaraderie.

La cuvée 2022 du séminaire s'est déroulée dans une ambiance sympathique et constructive faite d'échanges entre tous les bénévoles de l'Association, les administrateurs, les délégués et les porte-drapeaux.

Un été chaud au domaine des Gueules Cassées



Le domaine des Gueules Cassées poursuit son programme pluriannuel de rénovation et de mise aux standards de l'hôtellerie moderne lancé avant la pandémie...

Après les deux niveaux du bâtiment Mimosa, 2022 a vu la réhabilitation du dernier étage, que les plus anciens connaissent sous le nom du Pigeonnier, et sa transformation en une suite familiale, nécessitant la modification complète de l'ascenseur, qui n'accédait pas à cet étage, et la pose d'un escalier de secours extérieur.

Dans le même temps a démarré l'important chantier de rénovation du bâtiment Olivier en deux tranches. Dans un premier temps, le deuxième étage a été totalement rénové : désamiantage, carrelage, peinture, électricité, climatisation, réseaux sanitaires, système de sécurité incendie (SSI), pose de garde-corps, réseau WIFI, décoration... Hélas, les conséquences de la pandémie et la guerre en Ukraine ont fortement ralenti les approvisionnements

en matériaux, ce qui nous a contraints à retarder l'ouverture de ces chambres et à devoir annuler quelques séjours d'été pour nos membres et leurs familles. Nous leur renouvelons nos excuses pour ce désagrément.

C'est maintenant au tour du rez-de-chaussée et du premier étage de subir ce lifting complet... Le chantier a démarré à la mi-octobre avec le ferme espoir d'une ouverture au mois de juillet 2023... Nous sommes conscients des nuisances que vont devoir accepter nos résidents permanents durant ces travaux, et les remercions de manière anticipée pour leur compréhension... De ce fait, la capacité d'hébergement du domaine sera réduite au bâtiment Mimosa jusqu'en juin 2023.

Le domaine s'adapte également aux nouveaux impératifs d'éco-responsabilité, en installant des luminaires à LED, et des bornes de recharges pour les véhicules électriques sur le parking du haut.

Mais revenons sur cet été 2022!

Même les cigales n'ont pas chanté tout l'été... tant les températures sont montées !

Imaginez-vous que l'eau de la piscine a atteint 32 degrés sous l'effet du soleil... plus chaude que la mer des Caraïbes! Petits et grands ont apprécié même si l'effet rafraîchissant n'était pas optimal.

[suite page 16](#)





Nos estivants ont profité des plaisirs simples et conviviaux de notre domaine au rythme de la vie provençale : apéritifs et repas entre amis, sieste obligatoire, baignades et jeux aquatiques, parties acharnées de pétanque, randonnées dans les 40 hectares du domaine ou dans la région qui regorge de lieux à visiter – notamment de nombreuses plages, caves viticoles, moulins à huile d’olive, marchés typiques...

L’équipe du domaine, très impliquée, a organisé comme chaque été des séances d’aquagym, des dîners sur la terrasse des platanes autour de plats cuisinés sur la plancha et en musique, soirées dansantes, karaoké, de joyeuses animations autour de l’œnologie au cours desquelles des équipes ont pu créer une cuvée spéciale à partir de jus de différents cépages sous la direction de Rémy Manoni, maître de chai du domaine de l’Olivette de l’appellation Bandol, sans oublier les traditionnels concours de pétanque des 14 juillet et 15 août qui se sont terminés en musique au son des guitares d’un groupe Gipsy!



Nous avons eu le plaisir de recevoir en séjour, au long de cet été 2022, de jeunes et nouveaux membres des Gueules Cassées, venus passer quelques jours de vacances en famille et ressentir l’ambiance si chaleureuse du domaine. Tous ont montré leur enthousiasme à revenir... Virus du Coudon quand tu nous tiens!





Le 22 août, une cérémonie réunissant les résidents de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot » et du domaine, des membres de la délégation Provence, des amis de la Légion étrangère et des personnalités marquait le 72^e anniversaire de la Libération du Coudon en présence de Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, de ses adjoints, du général Salvan, président honoraire, de nos administrateurs, Guy Delplace, Georges Morin et

Jean-Daniel Marquis, de nos délégués régionaux et départementaux, Tadj Charef, Pascal Stein, Jean Matton et, bien entendu, Bernard Tomasetti, délégué régional pour la Provence, qui a rappelé avec émotion le déroulement héroïque de la libération par les commandos d'Afrique du fort du lieutenant Girardon au sommet du mont Coudon, le 22 août 1944.

suite page 18





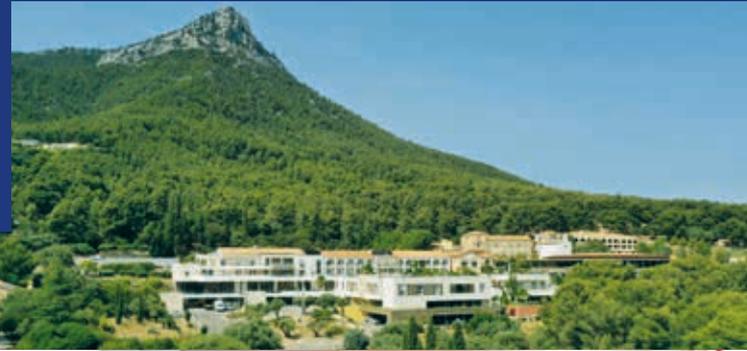
Le 23 août, à La Valette-du-Var, Guy Delplace, administrateur, et Olivier Roussel, directeur général, assistaient aux cérémonies organisées par la commune. Les couleurs des Gueules Cassées étaient portées lors de ces étapes mémorielles par Geoffrey Demouliez, porte-drapeau de la délégation Provence. Et si, comme le chantait Gilbert Bécaud à propos de sa région toulonnaise, « ... *c'est en septembre que mon pays peut respirer...* », ce ne fut pas le cas pour le domaine des Gueules Cassées qui a reçu de nombreux séminaires dès la rentrée de septembre, en particulier l'Amicale des

anciens du 2^e RPIMA, la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT), la Cellule d'Aide aux Blessés, Malades et Familles de l'Armée de l'Air et de l'Espace (CABMF-Air), le Centre National des Sports de la Défense, le Collège français des enseignants universitaires de médecine physique et de réadaptation, dont le professeur Éric Lapeyre, membre du comité scientifique de la Fondation des «Gueules Cassées», les sapeurs-pompiers retraités de Toulon, et l'association Au-delà de nos handicaps qui a tenu un stage au profit des aidants de blessés atteints de syndrome post-traumatique...



EHPAD Résidence Colonel Picot

Maison de retraite médicalisée – EHPAD



Une histoire

Un EHPAD construit à l'initiative de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), plus connue sous le nom des « Gueules Cassées », au pied du mont Coudon dans l'environnement de la Provence varoise.

L'établissement a reçu le label « Bleuets de France », décerné par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et a signé une convention avec la société des membres de la Légion d'honneur.

La résidence

Construit de 2013 à 2016 sur un terrain de 5 hectares, l'établissement se veut moderne et convivial, d'un aspect résolument hôtelier, entièrement climatisé, pouvant accueillir 113 résidents.

Les chambres sont toutes individuelles, de 25 à 35 m², meublées, comportant une salle de bain avec douche à l'italienne, toilettes privatives, connexion Wifi.

La résidence comporte : un salon de coiffure, une bibliothèque, un bar, plusieurs espaces de détente, une salle de kinésithérapie, une salle de balnéothérapie, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) décoré sur le thème des années 1950, et de grandes terrasses donnant sur des jardins arborés.

Une salle de restaurant panoramique propose des repas familiaux réalisés sur site sous la direction d'un chef de cuisine qui tient compte des habitudes alimentaires des résidents.

Les activités

L'équipe d'animation propose un programme hebdomadaire : revue de presse, ateliers culinaires, célébrations des anniversaires, spectacles, Loto, sorties, échanges intergénérationnels avec les enfants d'une crèche attenante, rencontre avec des animaux...

Ces activités permettent de développer et d'aider à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des résidents en lien avec le projet d'établissement construit autour du respect, du rythme de vie du résident et de la méthode Montessori.



Notre équipe attentionnée sera ravie de vous accueillir



Contact
Tél. : 04 94 42 51 80
Mail : contact@cypehpad.com
www.cypehpad.com
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var



L'action sociale des Armées sur tous les fronts

L'action sociale est une composante essentielle de la politique des ressources humaines du ministère des Armées. Elle reflète sa volonté forte d'accompagner ses ressortissants dans une situation personnelle ou familiale difficile et d'offrir à l'ensemble des militaires et des agents civils, ainsi qu'à leurs familles, des prestations adaptées à leurs conditions d'emploi et de vie. Rapide tour d'horizon d'une fonction pas comme les autres...

L'action sociale des Armées – autrement dénommée ASA – s'exerce au profit de 1,9 million de bénéficiaires, militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat, gendarmes, fonctionnaires et civils non titulaires, anciens militaires et civils de la défense, et au profit de tous leurs ayants droit. Une énorme organisation qui puise son origine à l'orée du siècle dernier...

Un peu d'histoire...

C'est en effet au cours de la Première Guerre mondiale qu'est créée la fonction de « surintendante d'usines » afin de veiller sur la main-d'œuvre féminine, devenue massive dans l'industrie d'armement. En 1932, l'État institue un diplôme d'État réservé aux infirmières et infirmiers : celui d'assistant(e) social(e). L'École des surintendantes assure la préparation à ce nouveau certificat professionnel. Dès 1936, le ministère de la Marine fait œuvre de pionnier en ouvrant un



Assistante de service social en entretien avec un militaire.

« bureau des questions ouvrières et des œuvres sociales ». Il faudra toutefois attendre le début du second conflit mondial pour que l'armée dans son ensemble se dote d'un service *ad hoc*. Certaines assistantes sociales intègrent même les forces

combattantes, parfois au sacrifice de leur vie. Au lendemain de la guerre, le ministère des Forces armées pose les fondements d'une véritable politique sociale en fondant un service dédié : l'Action sociale des forces armées (ASFA) qui deviendra en 1961 l'action



L'action sociale, un accompagnement de proximité aux personnels et à leurs familles.

sociale des Armées. À partir de 1968, le social devient une profession à part entière, distincte du métier d'infirmière. Les assistants sociaux travaillent dans toutes les formations, services et directions, apportant un accompagnement de proximité « tous azimuts » aux personnels et aux familles.

Au plus près des soldats

Depuis une vingtaine d'années, la professionnalisation des armées, la projection des forces en opérations extérieures, la montée des menaces et du terrorisme génèrent des réorganisations et renforcent les exigences du métier des armes. Les contraintes imposées aux militaires et à leurs familles augmentent. Ces mutations ont un impact important sur le travail quotidien des assistants sociaux qui assurent un accompagnement dans les domaines principaux de la vie professionnelle, personnelle et familiale. « Notre politique sociale s'inscrit en complément des dispositifs de droit commun de l'État, des

collectivités territoriales et des branches de la Sécurité sociale, précise à ce propos Myriam Prousteau, adjointe à l'inspectrice technique des assistantes et des conseillers de service social. Elle est déployée par des femmes et des hommes présents au cœur des unités, au plus près du terrain et des personnels et leurs familles. Nous intervenons soit à la demande des intéressés, soit après un signalement du commandement. Nous pouvons également nous déplacer au domicile

des ressortissants dans le cadre d'une approche plus familiale. Ce dernier point constitue d'ailleurs l'une des particularités de notre mission. » Et d'ajouter : « Les principaux sujets traités relèvent de la gestion du budget, des problématiques de conjugalité et de violences intrafamiliales, des questions liées à la parentalité et bien sûr des blessures physiques ou psychologiques. » Une implication spécifique au contexte et aux sujétions militaires qui nécessite une disponibilité, une réactivité et une polyvalence sans faille. C'est d'ailleurs cette polyvalence qui a attiré Nassera Lemkak, jeune assistante sociale au sein de la garnison d'Auxonne en Côte-d'Or, à rejoindre l'armée après un parcours professionnel dans un conseil départemental puis en milieu hospitalier : « Mon poste est extrêmement varié. J'ai coutume de dire que j'accompagne les familles de la naissance à la mort. Nous sommes présents dans toutes les étapes d'une vie : suivi post-natal, accidents de vie, formations ou ruptures des couples, mutations, blessures, maladies, retraite, maintien à domicile, placement en EHPAD si besoin... J'apprécie de me sentir utile dans le cadre de ce très large spectre. »

suite page 22

Jeanne Sivadon, la pionnière (1901-1995)

Entrée en 1927 à l'École des surintendantes d'usines, elle en prend la direction quelques années plus tard. Arrêtée et déportée en 1942, Jeanne Sivadon est en 1945 l'une des rares survivantes de l'extermination nazie, malgré le décret « NN : Nacht und Nebel » (nuit et brouillard) qui la destinait à disparaître. Elle sera décorée de la médaille de la Résistance et élevée au rang de commandeur de la Légion d'honneur. Nommée première ITAS (inspecteur technique d'action sociale) en 1948, elle le restera jusqu'en 1961, date de son départ à la retraite.



Nassera, Pauline et Coraly, lors du Trek'in des Gazelles en novembre 2021, ont marché au profit des militaires blessés.

Décès et blessures : une priorité absolue

La prise en charge sociale des blessés et des familles endeuillés constitue une mission prioritaire des membres de l'ASA. Ils bénéficient à cet effet de formations spécifiques sur des *item* tels que le « stress post-traumatique » et « deuil et disparition » qui viennent compléter leur cursus d'origine en matière de soutien psychosocial. Réactifs dès la survenance de l'événement, ils interviennent immédiatement auprès des ressortissants : accompagnement du commandement lors de l'annonce aux familles et visite à domicile, procédure d'alerte et de coordination du réseau social, accompagnement au sein du dispositif Plan

Hommage, mise en œuvre des aides administratives, demandes de soutien financier... En 2021, pas moins de 385 signalements d'événements graves – *décès ou blessures physiques et/ou morales importantes* – ont été ainsi effectués contre 308 en 2020. « En 2020, nous avons participé à 14 Plans Hommages pour 19 décès et 7 Plans Hommages pour 8 décès en 2021, rappelle Myriam Prousteau. Mais au-delà de ces Plans Hommages, le soutien aux familles peut être conduit dans la durée. À titre d'illustration, nous accompagnons encore des proches des militaires décédés au Liban lors de l'attentat du Drakkar en 1983. » Le suivi des blessés relève de la même logique. À court terme, il s'agit de permettre à la famille de se rendre au chevet du

blessé (remboursement des frais de transport, d'hébergement...), d'organiser la vie familiale pendant l'absence (aide à domicile, prise en charge des enfants...), de prévoir l'ouverture ou le déclenchement de dispositifs, droits et/ou prestations mais aussi d'anticiper le retour à domicile. « Nous gérons aussi sur le long terme les conséquences des blessures en étroite liaison avec les cellules de reconversion des armées, explique Myriam Prousteau. Nous avons également noué des liens particuliers avec de nombreuses associations, dont les Gueules Cassées. L'information fonctionne dans les deux sens, toujours avec l'accord du ressortissant. Certaines personnes isolées ayant rompu avec l'institution se sentent de fait plus à

l'aise dans un cadre associatif. » Sans oublier une présence affirmée au sein des maisons Athos destinées à contribuer au rétablissement et à la réhabilitation psychosociale des militaires blessés psychiques. Les assistants de service social participent notamment aux activités mises en place au sein de ces établissements et proposent des interventions collectives au profit des blessés.

Les « gazelles » de l'action sociale des Armées

Et c'est bien dans cet esprit de soutien au long cours aux blessés des armées que Nassera Lemkak s'est engagée en compagnie de deux de ses collègues, Pauline et Coraly, dans une belle aventure solidaire. Elles ont en effet décidé durant le confinement de participer au Trek'in des Gazelles de novembre 2021 afin de récolter des fonds à leur profit via l'Institution Nationale des Invalides. « Avec le soutien concret de notre service de l'ASA, nous avons créé une association, lancé une cagnotte Leetchi, organisé une tombola et sommes allées démarcher des sponsors, explique-t-elle. J'étais ainsi en contact régulier avec le représentant des Gueules Cassées dans le département. Je lui ai parlé de notre projet et il en a référé à Paris. Nous avons envoyé notre dossier à l'UBFT qui a répondu favorablement. Cette aide nous a été vraiment précieuse. » L'épreuve 100% féminine, accessible à des femmes de toutes nationalités de 18 à 70 ans, consiste en une session de quatre jours de marche au Maroc. L'édition de l'automne dernier s'est déroulée dans le désert, au sud de Zagora. Armées d'une simple carte et d'une boussole, Nassera et ses coéquipières devaient marcher chaque jour de 20 à 25 kilomètres en parcourant la distance la plus courte

Quelques chiffres clés

- **1 034 agents permanents** dont 594 agents de la filière sociale du ministère et 440 agents des filières administrative et technique.
- **7 centres territoriaux d'action sociale en métropole situés à Brest, Bordeaux, Lyon, Metz, Rennes, Saint-Germain-en-Laye et Toulon encadrant 282 antennes d'action sociale (AAS).**
- **5 centres d'action sociale d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie, à La Réunion-Mayotte, en Guyane, en Polynésie française et aux Antilles.**
- **4 échelons sociaux interarmées (ESIA) au Sénégal, à Djibouti, aux Émirats Arabes Unis (Abu Dhabi) et au Gabon.**



possible. Un retour aux fondamentaux de la course d'orientation, en quelque sorte ! Départ chaque matin entre 7h00 et 7h30, retour le soir au bivouac vers 18h30... « L'environnement s'est avéré assez difficile et l'effort plutôt exigeant, se souvient Nassera. Deux journées sur les quatre se sont notamment déroulées dans les dunes, rendant la marche nettement plus ardue. Mais nous nous étions soigneusement préparées sur le plan physique, technique et mental avec l'aide de militaires, de

pompiers de Paris et de gendarmes. » Et les résultats se sont avérés à la hauteur de l'engagement : l'équipe a terminé 15^e sur 109 au classement général et 1^{re} du challenge interentreprises. Un coup de maître pour un coup d'essai qui motive nos trois sportives à réfléchir à une future participation à un challenge du même type, toujours au profit des blessés. Nul doute que les Gueules Cassées se pencheront avec bienveillance sur ce nouveau dossier...

Fondation

des « Gueules Cassées »

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Luc Beaussant..... *Président*
Général (2s) Bertrand de Lapresle..... *Secrétaire du Conseil*
Général (2s) Éric Maury
Henri Denys de Bonnaventure
Patrick Remm

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Olivier Wickers..... *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*
Médecin général inspecteur Didier Lagarde..... *représente la ministre des Armées*
Préfet Patrice Molle..... *représente le ministre de l'Intérieur*

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat..... *Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*
Bernard Viallatoux..... *Trésorier*
Michel Jacquet
Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel..... *Secrétaire général* oroussel@gueules-cassees.asso.fr
Anne Doutremépuich..... *Assistante* adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr
Isabelle Bidault..... *Assistante* ibidault@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon..... *Neurochirurgie. Membre de l'Académie de médecine*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc..... *Chirurgie maxillo-faciale*

MEMBRES

Pr Pierre Bonfils..... *ORL – Chirurgie cervico-faciale*
Pr Catherine Chaussain..... *Biologie*
Pr Marie-Dominique Colas..... *Psychiatrie*
Pr Olivier Langeron..... *Anesthésie – Réanimation*
Pr Eric Lapeyre..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Phuc Le Hoang..... *Ophthalmologie*
Dr François-Xavier Long..... *ORL – Chirurgie maxillo-faciale*
Pr Michel Maille..... *Ophthalmologie*
Pr Jean-François Mathé..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Jean-Michel Mazaux..... *Médecine physique et réadaptation*
Dr Jean-Pierre Reynaud..... *Chirurgie plastique*
Pr François Siberchicot..... *Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie*



Fondation
des « Gueules Cassées »

Appel à projets 2023

La Fondation finance depuis 2002 des projets de recherche dans le domaine des pathologies et des traumatismes crânio-maxillo-faciaux. Pour l'année 2023, elle renouvelle son appel à projets sur le thème :

PATHOLOGIE CRÂNIO-FACIALE

Prise en charge et réparation des lésions traumatiques.
Prise en charge et réparation des séquelles fonctionnelles d'origine traumatique, dégénérative ou tumorale.

Date limite de candidature
(cachet de la poste faisant foi)

15 mars 2023

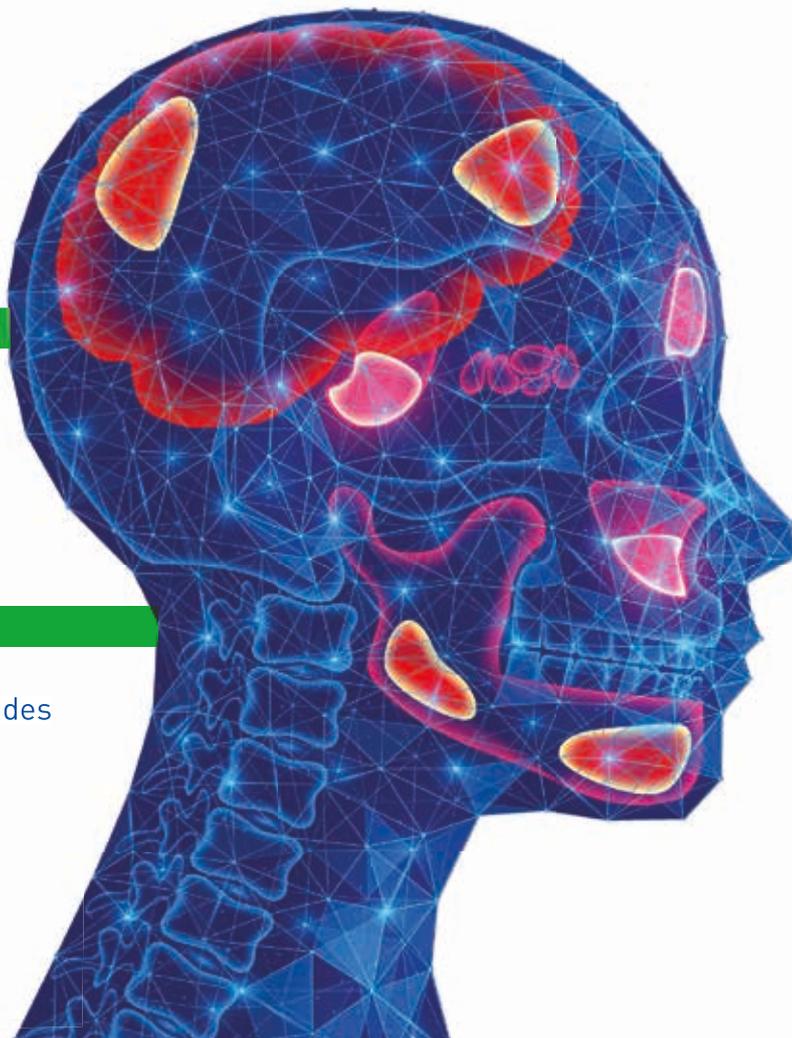
2 TYPES DE FINANCEMENTS SERONT ACCORDÉS
DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS

AIDE FINANCIÈRE

- Elle est accordée pour un an pour l'achat d'équipements, de matériels et de consommables, indispensables aux recherches.
- Sur justificatifs et devis détaillés du budget nécessaire.
- Montant en fonction du projet.

BOURSE D'ÉTUDE

- Elle est accordée pour un an, à titre individuel, éventuellement renouvelable, à des candidats titulaires ou non d'un doctorat.
- Elle est exclusivement réservée à des chercheurs n'ayant pas d'autres sources de revenus.
- Montant maximum de **40000 €**. Des justificatifs faisant état d'absence de ressources (salaire, bourse, vacation...) seront demandés.



Informations et dossier de candidature à demander par email à :
ibidault@gueules-cassees.asso.fr
ou à télécharger sur le site :
www.gueules-cassees.asso.fr

Fondation des « Gueules Cassées »
20 rue d'Aguesseau - 75008 Paris
www.gueules-cassees.asso.fr



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

DES OIES ROMAINES POUR VAINCRE LES GAULOIS

Depuis Mère l'Oye, le volumineux volatile, grand migrateur lorsqu'il n'est pas en basse-cour, est fameux dans l'expression populaire, et certaines oies sont entrées dans l'Histoire. En 390 avant J.-C., les Gaulois menés par le chef des Sénons, Brennus, envahissent le nord de l'Italie et battent l'armée romaine sur la rivière Allia. Ils briguent les richesses de Rome et y entrent par les portes restées ouvertes car, à leur approche, la ville s'est vidée de sa population, à l'exception des sénateurs et de quelques derniers habitants et militaires. Le siège du Capitole dure sept mois et assiégeants comme assiégés recourent souvent à la ruse. Ainsi les Romains jettent-ils un jour du pain à l'assaillant pour lui faire croire qu'ils possèdent des vivres alors qu'ils sont affamés. Une nuit, alors que les Gaulois préparent un assaut surprise, des alliées inattendues servent les intérêts romains : les oies donnent l'alerte par leurs « cacardages » et permettent aux Romains de repousser l'assaillant. Face à cette résistance, les Gaulois acceptent de se retirer moyennant une rançon d'or. Ils tentent de tricher en utilisant de faux poids, les Romains s'insurgent, Brennus rétorque en jetant baudrier et épée sur la balance. Et d'ajouter sa méprisante et célèbre réplique rapportée par Tite-Live : « *Vae Victis* » (*Malheur aux vaincus*). Ce sera néanmoins bientôt son tour de l'être car le général romain Camille, qui lui avait répondu que « *les Romains ont appris de leurs pères à sauver la patrie par le fer, non par l'or* », l'oblige à livrer bataille et venge Rome. Cette version des faits est souvent controversée. Néanmoins, l'intervention providentielle des oies est entrée dans la



© Fernando Da Silva

légende qui accompagne souvent l'histoire. Véridique ou fictionnée, elle illustre combien nous, les hommes, avons bien besoin d'un plus petit que nous en temps de paix comme de guerre.



© Fernando Da Silva

TIRER LE BON NUMÉRO

L'existence d'un corps militaire permanent destiné à défendre le territoire (et à l'étendre) est assez récente. Durant la période féodale, les hommes sont convoqués pour le temps des batailles. Charles VII est le premier souverain à créer, en 1445, les Compagnies d'ordonnances comportant quelques milliers d'hommes au total. Il faut attendre le XVII^e siècle pour que change radicalement la gestion de la force militaire avec la création d'une administration centrale dédiée à la guerre, d'une nouvelle hiérarchie militaire, de milices, armée de réserve recrutée par tirage au sort parmi les hommes célibataires. Mode de

recrutement qui sera réprouvé par les cahiers de doléances en 1789. Le 11 juillet 1792, effrayée par la menace d'invasion étrangère, l'Assemblée législative proclame la patrie en danger et lance un appel aux volontaires. Aux côtés des vétérans, ils remportent la bataille de Valmy. Mais la coalition européenne et la pénurie de volontaires conduisent la Convention nationale, le 24 février 1793, à recourir à la levée en masse de 300 000 hommes de 18 à 45 ans, célibataires ou veufs. Chaque département organise à son gré le recrutement. Cinq ans plus tard, pour assurer ses guerres de conquête et faire face à la menace d'une nouvelle

coalition, le Directoire promulgue la loi Jourdan obligeant tous les jeunes gens entre 20 et 25 ans à s'inscrire sur les registres communaux. Cette « conscription » a pour objet de permettre une levée en masse et Napoléon 1^{er}, après 1802, puisera largement dans ce vivier. Jusqu'en 1905, les citoyens sont appelés sous les drapeaux sur ordre ou par tirage au sort, pour éviter que les plus riches ne paient les pauvres pour les remplacer. Celui qui tire un « bon numéro » est exempté. Ainsi naît l'expression populaire qui entamera une nouvelle vie au XX^e siècle avec l'invention de la Loterie nationale!

1^{re} Antenne médicale spécialisée du GIGN : au cœur de l'action

L'Association des Gueules Cassées a récemment participé au financement d'appareils de protection auditive de dernière technologie à destination des médecins et des infirmiers militaires qui interviennent au profit du GIGN. L'occasion privilégiée de découvrir les tours et contours des missions très spéciales de ces professionnels de santé pas tout à fait comme les autres.





Sa devise : « *S'engager pour la vie* ». Sa date de création : 1974. Sa force de frappe : 1 000 femmes et hommes au total. Son acronyme : GIGN ou Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale. Née en réponse aux événements tragiques des Jeux Olympiques de Munich de 1972, cette unité d'élite est spécialisée dans la gestion de crise, l'intervention, l'observation/recherche et la protection. Elle est principalement dédiée à la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme ainsi qu'à la sécurité de certains intérêts vitaux de l'État. Elle est donc souvent engagée, en tout temps et en tout lieu, sur des situations d'exception nécessitant le recours à des personnels particulièrement qualifiés et à des techniques ou moyens spécifiques. De ce fait, le GIGN développe et met en œuvre, en France comme à l'étranger, des capacités opérationnelles variées : évaluation et prévention des risques, gestion de crises conflictuelles et atypiques telles que des prises d'otages, assistance et appui à diverses investigations, sécurité des ambassades à risque et de certains déplacements d'autorités.

Un engagement pas comme les autres...

On ignore souvent que le soutien médical du GIGN est assuré par des médecins et des infirmiers militaires appartenant au service de santé des armées et servant au sein de la première antenne médicale spécialisée (1^{re} AMS). Lors des interventions, ces personnels sont placés sous le commandement opérationnel du GIGN. La mission de la 1^{re} AMS est de préserver la vie humaine et de limiter les conséquences fonctionnelles des blessures occasionnées. Cette prise en charge

suite page 30



© Gendarmerie, SIRPA, F. Barcia

Technique de prise en charge d'un blessé par le médecin du GIGN.

passer par la mise en œuvre de techniques de réanimation intensive dans l'attente d'une évacuation des blessés vers une structure hospitalière. Et ce, sans aucune discrimination : tous les malades et blessés, civils ou militaires, qu'ils soient amis ou ennemis, sont traités médicalement sur la base de leurs besoins cliniques en tenant compte des ressources médicales disponibles. « Nous sommes des médecins et des infirmiers militaires ayant validé des spécialités d'urgentistes et de médecine de catastrophe, souligne à ce propos le médecin-chef Clément, responsable de la 1^{re} AMS. Nous sommes volontaires pour cette affectation et participons systématiquement, en amont, à une semaine de sélection exigeante, composée d'épreuves physiques, de vérification de nos connaissances militaires et surtout

« Nous sommes des médecins et des infirmiers militaires ayant validé des spécialités d'urgentistes et de médecine de catastrophe. »

MÉDECIN-CHEF CLÉMENT

de simulations médicales en condition. Les médecins et infirmiers retenus sont donc rustiques, adaptables, en bonne condition physique et en capacité de suivre partout les gendarmes du GIGN : aéro-cordage d'hélicoptère, échelles spéléolo pour monter à bord des navires, parachutisme... De jour comme de nuit et dans n'importe quelles conditions météorologiques. Dit autrement, nous devons à la fois être de bons techniciens, de bons managers de situations

de crise et disposer des justes réflexes de combattants. Précision d'importance : nos épreuves de sélection n'ont absolument rien à voir avec celles des candidats au GIGN ; elles sont incomparablement moins dures et soutenues. » Dernier point et non des moindres : ces soignants doivent être expérimentés (il ne s'agit jamais d'une première affectation) et doivent en outre déjà avoir servi au moins une fois sur un théâtre d'opération extérieur.

Une alerte opérationnelle permanente

Une fois l'étape des sélections franchie, le soutien opérationnel en lui-même est basé sur le travail en équipe d'un binôme médecin/infirmier intégré aux éléments du GIGN. Pour être plus précis, les unités d'alerte H24/J365 du GIGN possèdent chacune en leur sein un binôme médecin-infirmier qui les suit au plus près de l'action, dans les colonnes d'assaut lorsque cela est nécessaire. La 1^{re} AMS est ainsi composée de cinq médecins et six infirmiers, tous parachutistes et aptes à assurer des missions en France comme à l'étranger, sans préavis. Ils disposent de véhicules d'alerte permettant de pratiquer de la réanimation intensive de patients traumatisés, avec des moyens d'équipement de pointe comme le plasma lyophilisé, innovation propre aux armées. « Nous fonctionnons avec deux équipes. La première est d'alerte 1, c'est-à-dire en capacité d'être opérationnelle en moins d'une demi-heure en cas, par exemple, de prise d'otages, d'attaque terroriste ou encore de gestion



Les équipes médicales au cœur de l'action.

d'un forcené. La seconde est d'alerte 2, devant être prête en moins de deux heures pour des dossiers plus judiciaires, poursuit le médecin-chef Clément. Les autres sont toutefois appelables à tout moment, ce qui induit une très grande disponibilité. En cas d'assaut, nous sommes aux ordres du chef tactique. Nous intervenons à son

ordre, sous le feu s'il le faut, toujours avec un appui. Positionnés à l'arrière de la colonne, nous demeurons bien sûr exposés mais incomparablement moins que les militaires de tête ou du milieu. Nous devons de ce fait participer à une partie de leurs entraînements quotidiens, tels que le tir, le sport, les techniques de franchissement et certains exercices militaires afin de pouvoir suivre les membres du Groupe sans jamais gêner leur action. Avec un fort "supplément d'âme" médical : nous avons au minimum deux heures de simulation par semaine sur des mannequins à haute fidélité sur lesquels nous appliquons tous les gestes médicaux possibles. Nous assurons également des gardes auprès du SAMU et des Pompiers de Paris pour pratiquer et prendre en charge des cas graves et tenir à jour nos compétences. Sans oublier notre participation aux missions ponctuelles à l'étranger. À titre d'exemple, j'ai récemment accompagné les équipes du GIGN envoyées en Ukraine afin de sécuriser l'ambassade



Hélicoptage : médecins et infirmiers doivent passer partout où passent les militaires du GIGN.

suite page 32

de France et d'évacuer les personnels diplomatiques. Ma mission était de leur prodiguer des soins si nécessaire mais aussi de leur apporter un soutien physique et psychique. » Et d'ajouter : « Au-delà des interventions, nous sommes les médecins traitants des militaires du GIGN et de leurs familles. Nous les suivons donc au cœur de leur vie quotidienne. De ce fait, nous développons une forme d'intimité avec eux, dans un esprit de très grand respect mutuel. Cette estime et cette confiance réciproques s'avèrent fondamentales pour une parfaite efficacité sur le terrain. »

Le soutien des Gueules Cassées

La 1^{re} AMS de Satory dispose de dotations individuelles fournies par le GIGN, composées des mêmes protections balistiques et tenues spécialisées que le personnel opérationnel,

dont un armement d'autoprotection permettant de répliquer dans le cadre de la légitime défense ainsi que divers matériels de communication, de transmission et de préservation auditive. Tous subissent en effet une

exposition majeure à des sons traumatisants, qu'il s'agisse de bruits continus de haute intensité et de longue durée (hélicoptères, avions) ou de bruits impulsifs d'armes de tout calibre ou d'explosifs (grenades

Le GIGN : un engagement à toute épreuve

Le GIGN a acquis une réputation nationale puis internationale au cours de centaines d'opérations, dont parmi les plus connues : les libérations d'otages à Loyada à Djibouti en 1976, à Ouvéa en Nouvelle-Calédonie en 1988 et à Marignane en 1994. Il a participé le 8 janvier 2015 avec la Force d'intervention de la Police nationale (FIPN) à la traque des frères Saïd et Chérif Kouachi, recherchés comme principaux suspects dans la fusillade au siège de *Charlie Hebdo*. Une action simultanée du RAID et de la BRI mettra fin à une autre prise d'otages, celle de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, marquant la première intervention coordonnée des unités de la Police et de la Gendarmerie dans ce type de crise.



L'incontournable binôme médecin-infirmier.



Évacuation d'un blessé.

assourdissantes, effraction chaude au niveau des portes ou des murs...). Les membres du GIGN ont progressivement été équipés de protections auditives de très haute performance, passives et disposant également d'une atténuation active de bruit ambiant et d'un filtre des bruits impulsifs, ces protections peuvent être associées à des systèmes radio ou téléphone pour autoriser la réception des communications tactiques. « Cette communication est complexe puisqu'elle doit pouvoir être réalisée dans une ambiance bruyante, en utilisant différents canaux tactiques de manière robuste et fiable, souligne le médecin-chef Clément. Il existe, de ce fait, un paradoxe entre la nécessité d'une protection auditive pour des bruits multiples répétés à haute fréquence et la nécessité d'une communication

« Au-delà des interventions, nous sommes les médecins traitants des militaires du GIGN et de leurs familles. »

préservée en toute circonstance. » Lors des phases d'assaut, d'investigation, de déploiement ou lors du travail en équipe médicale, la communication s'avère primordiale pour synchroniser les intervenants, commander et renseigner. Cet équipement est onéreux du fait de ses nombreuses caractéristiques technologiques : résistance aux chocs, à la poussière, à l'abrasion, à l'immersion, qualité des transmissions, modularité des systèmes de communication possibles... En raison de ce coût important, les équipes médicales de la 1^{re} AMS n'en étaient

pas initialement dotées. Elles ne disposaient jusqu'alors que de dispositifs de protection/communication de type bouchon d'oreille, nettement moins performants. Leur ergonomie toute relative génèrait en outre un réel inconfort lors du port prolongé. Les médecins et infirmiers de la 1^{re} AMS ont donc récemment sollicité un mécénat de la part des Gueules Cassées aux fins d'accéder à cet équipement de dernière technologie. Une demande à laquelle les Gueules Cassées ont bien évidemment répondu favorablement...

Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

- | | | | |
|----------------------------|--|-----------------------|---|
| 24 août : | Réunion de la commission des aides aux membres | 23 septembre : | Réunion de la commission des aides aux membres |
| 6 septembre : | Réunion de la commission des admissions | 4 octobre : | Réunion de la commission des aides aux organismes et institutions |
| 7 septembre : | Réunion du bureau de l'UBFT | 5 octobre : | Conseil d'administration |
| 20 – 22 septembre : | Séminaire des délégués | 25 octobre : | Réunion de la commission des aides aux membres |

Soutiens accordés aux organismes et institutions

Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :

- **Association «Au-Delà de nos Handicaps» (ADH) :** soutien pour l'achat d'un bateau semi-rigide nécessaire pour le fonctionnement et l'organisation des stages dédiés aux militaires, policiers et pompiers blessés souffrant d'un syndrome post-traumatique (SPT) et des stages dédiés aux épouses des blessés.
- **Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf :** soutien pour l'organisation de l'exposition «De la confrontation à l'amitié» entre les deux nations concernées.
- **Centre National des Sports de la Défense (CNSD) :** organisation de stages pour les militaires blessés se déroulant en milieu aquatique.
- **Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picquet (Bordeaux) :** acquisition d'un appareil «Depresso technologie» permettant le traitement des cicatrices de chirurgie ou de brûlures.
- **Exposition «Nos Champs de Bataille»** à l'Institution Nationale des Invalides.
- **Union des Anciens Combattants de la Police et des Professionnels de la Sécurité Intérieure (UACPPSI) :** concert en hommage aux policiers victimes du devoir.
- **Film documentaire sur les Forces Spéciales (FS) :** documentaire retraçant l'histoire des FS depuis leur création jusqu'à nos jours

Au siège

Les nouveaux camarades

43 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission des admissions qui s'est réunie le 6 septembre 2022 (*voir les noms dans le carnet du magazine*).

Cela porte à **277** les nouveaux membres qui ont rejoint l'UBFT depuis le début de cette année.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors des prochaines réunions régionales.

Coordonnées des membres

Merci à chaque membre et ressortissant de bien faire parvenir, en priorité à son délégué ou à défaut au siège, tout changement de situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou de coordonnées (adresse, téléphone ou mail) afin de conserver chaque dossier à jour.

Au siège

Les nouveaux délégués et porte-drapeaux

Le Conseil d'administration du 5 octobre 2022 a décidé de nommer :

- Sébastien Barbe, délégué régional de la délégation du Limousin comprenant les départements de la Corrèze (19), de la Creuse (23) et de la Haute-Vienne (87).
- Jean-François Montoya, délégué départemental de l'Ain (01), rattaché à la délégation Rhône-Alpes de Michel Clicque, délégué régional.

- Joël Roumier, porte-drapeau de la délégation Bretagne, succédant ainsi à notre camarade Roger Tanguy.
- Nicolas Inglin, porte-drapeau de la délégation de la Lorraine (départements 54 et 88).

Nous remercions nos camarades pour leur engagement bénévole au profit des membres de l'Association.



Sébastien Barbe.



Joël Roumier.



Jean-François Montoya.



Nicolas Inglin.

Le Conseil d'administration a décidé d'élever à l'honorariat deux porte-drapeaux souhaitant, pour des raisons de santé, mettre fin à leur fonction.

- Roger Tanguy, porte-drapeau de Bretagne, par décision du Conseil d'administration du 8 février 2022.
- Jean-Claude Dourne, porte-drapeau d'Aquitaine Nord, par décision du Conseil d'administration du 5 octobre 2022.

Toutes nos félicitations ainsi que nos remerciements à nos camarades qui ont porté pendant de longues années le drapeau des Gueules Cassées lors des différentes manifestations patriotiques.



Roger Tanguy.



Jean-Claude Dourne.

Assemblée générale 2023

La prochaine Assemblée générale de l'UBFT se déroulera exceptionnellement à Paris, le 15 juin 2023. En effet, le domaine des Gueules Cassées de La Valette-du-Var sera toujours en travaux, avec une capacité d'accueil réduite. Le lieu exact et les horaires de l'Assemblée seront précisés dans un prochain numéro.

Au siège

Nos délégués et porte-drapeaux à l'honneur :

Sur proposition de Patrick Remm, président de l'UBFT, plusieurs délégués et porte-drapeaux de l'Association se sont vu décerner la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif (MJSEA), promotion du 14 juillet 2022.



La médaille d'argent MJSEA

- Gilles Ménard, délégué départemental et porte-drapeau de Bretagne
- Daniel Tamagni, porte-drapeau du Languedoc-Roussillon



La médaille de bronze MJSEA

- Jean Beauval, délégué honoraire Centre – Val de Loire
- Gérard Blonde, porte-drapeau Franche-Comté
- André Boisier, porte-drapeau Rhône-Alpes
- Gilbert François, porte-drapeau Normandie
- Gilbert Giron, porte-drapeau Meuse
- Georges Leplatre, porte-drapeau Centre – Val de Loire
- Georges Perez, porte-drapeau Rhône-Alpes
- Philippe Quilan, porte-drapeau Franche-Comté

Délégation Île-de-France

7 SEPTEMBRE 2022. Au siège de l'UBFT, notre président Patrick Remm a remis la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif (MJSEA) à Gérard Pinson, délégué régional de la délégation Île-de-France, en reconnaissance de son engagement depuis de nombreuses années au profit de ses camarades blessés. Le major (er) Gérard Pinson est membre de l'UBFT depuis 2001, suite à une blessure en service alors qu'il était en fonction au sein de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Nous présentons toutes nos félicitations à notre camarade pour sa décoration.



Délégation Bourgogne

3 AOÛT 2022. Au cours d'une sympathique réunion, Michel Clerget, porte-drapeau de la délégation Bourgogne, s'est vu remettre la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif (MJSEA) par Robert Esquirol, délégué régional de la délégation et titulaire de la médaille d'or (MJSEA) pour son engagement depuis de nombreuses années en tant que porte-drapeau des Gueules Cassées.

Robert a également transmis les sincères félicitations de notre président Patrick Remm. Nous présentons à notre camarade toutes nos félicitations pour sa décoration.



Robert Esquirol et Michel Clerget.

Délégation Midi-Pyrénées



Cyril lors de l'exposition.



Une des classes de collégiens.

21 JUIN 2022. À Peyregoux dans le Tarn, Cyril Pefaure, Gueule Cassée, a assisté à la remise du « Prix du Gouverneur » militaire de la zone de défense et de sécurité Sud, le général de corps d'armée Pascal Facon, aux élèves des classes de 4^e et de 3^e de la Maison familiale et rurale (MFR) du campus de Peyregoux.

La remise du prix a été effectuée par le colonel Henri Sanabre, délégué militaire départemental (DMD), en récompense d'un travail sur le thème « Ma gueule brisée » mettant en avant les Gueules Cassées.

Notre camarade, présent lors de cette cérémonie en tant qu'ancien combattant blessé et Gueule Cassée, a remis aux collégiens la bande dessinée du Centenaire de l'UBFT. Cette belle journée s'est terminée par un temps important destiné au partage et aux échanges entre les personnes présentes, les collégiens et les professeurs.

Bravo et merci à Cyril!



Le Prix du Gouverneur et la BD du Centenaire.

Délégation Champagne-Ardenne

20 OCTOBRE 2022. À Suippes (51) s'est déroulée, sur l'invitation d'Alexandre Balzer, président de la Centrale canine, et en présence des autorités civiles et militaires, l'inauguration du premier Mémorial dédié aux « Chiens héros civils et militaires » en France.

Les chiens militaires sont de véritables héros qui ont sauvé la vie de milliers de soldats. Or, jusqu'à ce jour, il n'existait aucune stèle en France leur étant dédiée. Pour célébrer leur mémoire, et celle de leurs conducteurs, mais aussi celle de tous les chiens héros qui œuvrent au quotidien dans la vie civile, la Centrale canine, qui organise tous les deux ans les trophées des Chiens héros, s'est mobilisée pour dédier un mémorial amplement mérité « au meilleur ami de l'homme ». Ce projet fort en symbole s'est concrétisé dans un haut-lieu de l'histoire militaire française et cynophile : Suippes, dans la Marne, où est implanté le plus grand chenil militaire d'Europe : le 132^e régiment d'infanterie cynotechnique, qui forme depuis 45 ans tous les chiens d'élite de l'armée de Terre.



Le Mémorial, entouré des porte-drapeaux avec Pierre David, notre porte-drapeau, à droite au centre.



Le 132^e régiment d'infanterie cynotechnique.

Pendant cette journée s'est également tenu au sein du 132^e régiment d'infanterie cynotechnique le 40^e championnat du chien militaire où se sont affrontés 129 duos composés d'un militaire et d'un chien dans différentes épreuves de dressage, recherche et détection, pistage, intervention et patrouille.

Pendant ces épreuves, le docteur Christophe Blanchard, docteur en sociologie qualifié en anthropologie, Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Sorbonne Paris Nord - Paris XIII, a présenté le programme de médiation Canine Arion au sein de l'amphithéâtre du régiment. Ce programme, soutenu par les Gueules Cassées, s'inscrit dans la recherche de nouveaux supports d'accompagnement pour reconstruire et resocialiser le militaire souffrant d'un syndrome post-traumatique. La CABAT, dirigée par le colonel Armel Jorrot, ainsi que



le 132^e RIC, avec le capitaine Jean-François Sicard en qualité d'expert cynotechnique, font, chacun à leur niveau, également partie du programme Arion.

La remise des prix s'est déroulée le lendemain à l'occasion d'une prise d'armes mettant en valeur les trois premiers duos de chaque épreuve.

Notre délégué et administrateur, Jean Déprez, accompagné de son porte-drapeau Pierre David, présents ces deux jours, ont été rejoints le 21 octobre par Henri de Bonnaventure, président honoraire et administrateur de l'UBFT, et Alain Bouhier, directeur adjoint chargé de la vie associative.

Jean Déprez et Henri de Bonnaventure, entourant Pierre David, seul porte-drapeau associatif présent à la prise d'armes.



Pierre David, Alain Bouhier, le capitaine Jean-François Sicard, Henri de Bonnaventure, le docteur Christophe Blanchard et Jean Déprez.

Délégation Languedoc-Roussillon



© DR

Plaque apposée dans le collège.

9 JUIN 2022. Au collège Albert Schweitzer de Soisy-sous-Montmorency (95) s'est déroulée la cérémonie de dévoilement de la plaque en mémoire du chasseur parachutiste Jean-François Chaise, mort pour la France au Liban le 23 octobre 1983 lors de l'attentat du Drakkar.

Cette cérémonie, organisée conjointement par Véronique Lefèvre, directrice départementale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), et Patricia Hesse, principale du collège, voyait l'aboutissement d'un travail

pédagogique sur les Opérations extérieures (OPEX) effectué par les élèves de 3^e du collège, en mettant en valeur Jean-François Chaise mort en OPEX et élève du collège en 1977.

La famille de Jean-François Chaise était présente, ainsi que Daniel Tamagni, Gueule Cassée, porte-drapeau de la délégation Languedoc-Roussillon (UBFT) et blessé dans l'attentat du Drakkar en 1983.

L'UBFT compte parmi ses membres un grand nombre des militaires blessés au cours de cet attentat.

Merci à notre camarade Daniel pour son implication.



© DR



© DR

La famille de Jean-François Chaise assistait à la cérémonie.



Une belle première réunion régionale de la délégation Pays-de-la-Loire. Nous espérons pour cette délégation nouvellement constituée une participation plus importante de ses membres en 2023.



Laurent Drouart, délégué régional et Stéphane Neveux, délégué départemental.



Remise par Henri de Bonnaventure du nouveau drapeau de l'Anopex de la Sarthe à Pierre Didelot, délégué départemental et à Pascal Griffault, Gueule Cassée et porte-drapeau de l'Anopex de la Sarthe. Henri de Bonnaventure s'est ensuite vu remettre par Pierre Didelot la médaille de l'Anopex.



Laurent Drouart, Stéphane Neveux, Benoît Luc, directeur départemental de l'ONACVG, Franck Harion, administrateur national et délégué de l'Anopex de Loire-Atlantique, Henri de Bonnaventure, président honoraire et administrateur de l'UBFT, Lucien Flamant, administrateur et délégué régional de Bretagne, Pierre Didelot et Pascal Griffault, de l'Anopex de la Sarthe, et le colonel Gilles Granier, représentant le général Roland Zamora, commandant le groupement de Gendarmerie de Loire-Atlantique.



La délégation Bretagne réunie sous un beau soleil.



Transmission par Patrick Remm du drapeau de la délégation Bretagne entre Roger Tanguy et Joël Roumier, nouveau porte-drapeau de Bretagne, en présence de Lucien Flamant.



Patrick Remm remet à Gilles Ménard le diplôme d'honneur pour 20 ans de fonction de porte-drapeau de l'Association.



Intervention de Thomas Janier, directeur de l'association Ad Augusta (voir page 23).



Patrick Remm, notre président, remet à Roger Tanguy l'insigne honorifique après sa nomination de porte-drapeau honoraire, en présence de Lucien Flamant, délégué régional de Bretagne.



La délégation PACA – Alpes Côte d'Azur réunie sous le soleil niçois.



Les membres de la délégation attentifs et intéressés par les informations apportées.



Nos deux administrateurs aux côtés des nouveaux membres de la délégation.



Frédéric Durini, Rémy Giacchero, directeur départemental de l'ONACVG, le colonel (H) Marie-Christine Fix, conseillère municipale déléguée au Monde combattant et au lien armée-nation, représentant Christian Estrosi, maire de Nice, Jean-Daniel Marquis, Guy Delplace, Alain Bouhier et Arnaud Berti.



Guy Delplace, administrateur, a remis le drapeau de la délégation à Arnaud Berti en présence de Jean-Daniel Marquis, administrateur, Frédéric Durini et Alain Bouhier, délégués.



Les membres de la délégation Languedoc-Roussillon heureux de se retrouver.



Les membres étaient venus nombreux à la réunion.



Notre porte-drapeau Daniel Tamagni, décoré de la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, a également reçu le diplôme d'honneur pour 10 ans en tant que porte-drapeau. Il était entouré d'Henri Rebutent, délégué départemental, Pierre Dautrey, administrateur, et Charles Dauphin, délégué régional.



Les nouveaux membres de la délégation Languedoc-Roussillon.



La délégation normande sous un beau soleil.



Gilbert Francois, porte-drapeau de la délégation, décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, entouré de José Baraton et Lucien Flamant, administrateurs, André Jacques et Jérôme Bouchet, délégués.



Claude et Emeline accompagnés de leur chienne Syndelle, présentent le programme Arion de médiation canine dont notre camarade a bénéficié. Une belle présentation qui a captivé l'assistance.



Les nouveaux membres en compagnie d'André Jacques et de Jérôme Bouchet, délégués de Normandie.



La délégation des Pyrénées-Atlantiques.



Jean-François Louvrier, délégué des Pyrénées-Atlantiques.



Intervention du général Paul Dodane.



Des membres à l'écoute des intervenants et attentifs aux informations données.



La délégation de Franche-Comté.



Une réunion studieuse.



Jean Dodane, délégué départemental et Jacques Mougin, délégué régional, entourant les nouveaux membres de l'UBFT.



Le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, a remis la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Philippe Quilan et Gérard Blonde, porte-drapeaux de Franche-Comté, en présence d'Henri de Bonnaventure, président honoraire, et de Jacques Mougin, délégué régional de l'UBFT.



Najoua El Berrak, consul général du Maroc, nous a fait l'honneur de sa présence.



L'ensemble des membres présents attentifs aux différentes interventions.



La délégation de Corse.



Olivier Roussel, directeur général, José Baraton, administrateur et trésorier adjoint et René Chiaramonti, délégué régional.



Intervention du colonel Mathieu Bernabé, de la BA 126 de Ventiseri-Solenzara



Gagner un mètre

La Française des Jeux - RCS Nanterre B315065292 - © Julien Soulier - HAVAS PARIS



ET VOIR LA FRANCE GAGNER

FDJ, c'est aussi l'héritière de la Loterie nationale, créée pour venir en aide aux Gueules Cassées de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui encore, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), avec le soutien de FDJ, poursuit son œuvre au profit des blessés au service de la France (militaires, pompiers, policiers...).
Pour plus d'informations, rendez-vous sur groupefdj.com



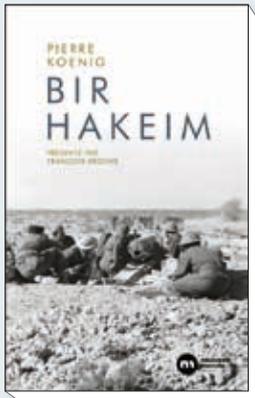
LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Livre

Bir Hakeim

de Pierre Koenig



Nouveau Monde Éditions
www.nouveau-monde.net
472 pages

Mai 1942. Dans le désert libyen, à Bir Hakeim, débute une bataille opposant les troupes germano-italiennes de l'Axe à la 1^{re} brigade française libre du général Koenig. Quinze jours durant, l'Afrikakorps d'Erwin Rommel fait face à une résistance acharnée des combattants de la France Libre. Venus de tous les territoires de l'empire, les hommes de Bir Hakeim incarnent la mosaïque ethnique qui le compose : Noirs, Malgaches, Nord-Africains, Polynésiens, Néo-Calédoniens, Français du Levant, de la métropole, légionnaires de toutes nationalités. Leur défense héroïque de la position française va mettre un terme à l'avancée des forces de l'Axe vers l'Égypte, et changer le cours de la guerre du désert en rendant possible, quelques mois plus tard, la victoire de la 8^e armée britannique à El Alamein. Plus qu'une victoire, la bataille de Bir Hakeim a permis la reconnaissance par les Anglo-Saxons du général de Gaulle et de ses hommes comme des alliés à part entière.

Danger Zone

de David Hornus

Livre

Membre d'une équipe de négociateurs internationaux, j'interviens dans le cadre des assurances risques spéciaux en matière d'évacuations d'urgence, de disparitions, d'attentats et de kidnapping.

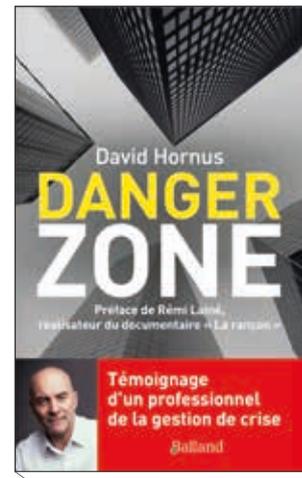
Lorsque j'en parle, mon métier a tendance à inspirer curiosité, fantasmes et interrogations...

À travers mon témoignage, je souhaite lever la voile sur la réalité de la « négociation de crise ».

De l'Algérie au Cambodge, de la préparation militaire para aux élèves officiers de réserve, ma soif d'aventure et mes rêves d'adolescent m'ont mené où je suis, jusqu'à travailler avec des anciens négociateurs du FBI.

Façonné par mon parcours, par les rencontres qui m'ont inspiré et les mentors qui m'ont fait confiance, j'ai été engagé dans des opérations extrêmement complexes. D'Haiti à Madagascar, du Kurdistan irakien au Congo en passant par la Libye, je peux affirmer aujourd'hui : « *Je suis un professionnel de la gestion de crise.* »

Une partie des droits d'auteur seront redistribués à l'Association nationale de soutien à nos soldats en opérations.



Balland

www.editions-balland.com
300 pages

Forces spéciales et unités d'élite

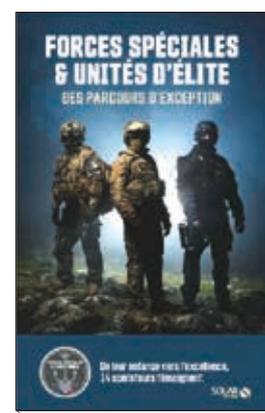
de Teddy Palassy

Livre

Imaginez les compétences de toutes les forces spéciales et unités d'élite françaises réunies : 1^{er} RPIMA, GIGN, Commandos Marine, nageurs de combat, RAID, BRI, 13^e RDP, pilotes d'hélicoptères de combat des forces spéciales, pilotes de chasse, DGSE, etc. c'est un avant-goût de *Forces spéciales et unités d'élite* ! Quatorze opérateurs des meilleurs services militaires et policiers de France ont été rassemblés par « Forces Spéciales Coaching » pour aider à la formation des jeunes qui souhaitent intégrer l'une de ces unités spéciales. Les protocoles de sélection pour réussir à rentrer au sein de l'élite sont très différents d'une unité à l'autre, avec des parcours et exercices physiques et psychologiques durs et variés.

Découvrez les histoires de ces enfants, de ces adolescents comme les autres qui ont rejoint l'élite de la France après un parcours semé de doutes, d'embûches, d'échecs et de réussites, et comment ils ont vécu leurs premières missions sur le terrain.

Et retirez de ces expériences la force de volonté pour atteindre vos objectifs !



Solar Éditions

www.lisez.com
288 pages

BD

Bir Hakeim - 1942

de Jean-François Vivier et Francesco Rizzato

Les grandes batailles de l'Histoire de France

Du 27 mai au 10 juin 1942, au milieu du désert libyen, dans un endroit perdu appelé Bir Hakeim, une poignée de soldats français libres, sous les ordres du général Koenig, vont défier les forces allemandes du général Rommel. À dix contre un, la résistance durera quinze jours.

Leur bravoure changera le cours de la guerre.



Scénario : Jean-François Vivier

Dessin : Francesco Rizzato

Couleurs : Luc Perdriset et Christian Lerolle

Plein Vent

48 pages

www.editionspleinvent.fr

BD

Saboteuses

de Jean-Claude van Rijckeghem et Thomas Du Caju

Tome 1 : Aiguilles



Scénario : Jean-Claude van Rijckeghem

Dessin : Thomas Du Caju

Paquet Éditions

56 pages

www.editionspaquet.com

Londres, 1942... Paulette Kincaid, aussi appelée Needle, est la fille d'un homme d'affaires anglais louche tué dans un bombardement et d'une Française, qui est retournée en France alors que Paulette n'avait que dix ans. Needle s'ennuie ferme et travaille dans un magasin de vêtements à Londres. Afin d'aider une femme enceinte sur le point d'accoucher, elle vole une Jeep de l'armée. Au lieu d'être réprimandée par les militaires, elle se voit proposer un emploi au S.O.E., un service d'espionnage. Son français impeccable en fait une recrue de choix pour des missions en territoire occupé...

BD

Merry men : Souvenirs d'une jeunesse écossaise

de Chanouga

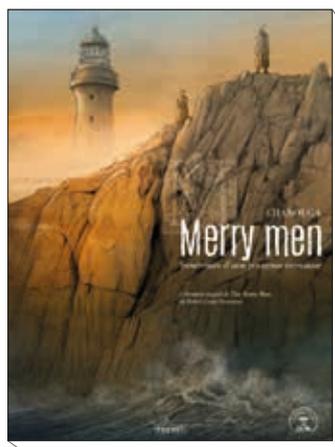
Tome 1

1870, étudiant de l'Université d'Édimbourg, Robert Louis Stevenson a 20 ans. Il s'apprête à poursuivre l'œuvre familiale dans les pas de ses grand-père, père et oncle, illustres ingénieurs bâtisseurs de phares.

Quelque part aux confins de l'Écosse victorienne, en visite sur une île perdue, base arrière de la construction d'un "enfer" conçu par son père, le jeune Louis va décider, contre vents et marées, de vouer sa vie à l'écriture...

Merry Men évoque cette année particulière et devient peu à peu une balade fantasmée dans la nouvelle qu'il écrira en 1882 : *The Merry men*.

C'est enfin l'occasion d'essayer de comprendre ce moment de rupture qui va faire de l'élève ingénieur, l'écrivain qui donnera naissance, quelques années plus tard, à ces grands classiques de la littérature que sont *L'île au trésor*, *L'Étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde*, *Le Maître de Ballantrae*...



Scénario, dessin et couleur : Chanouga

Paquet Editions

104 pages

www.editionspaquet.com

NOS JOIES... MARIAGES

Mariages de camarades

Olivier Menu

A. 46620
avec Elena Barbu
33480 Lustrac Médoc

Cédric Le Morillon

A. 46133
avec Claire Rametti
31470 Fonsorbes

Eugène Oliver

A. 46932
avec Maeva Dupuy
65600 Semeac

Adrien Sanniet

A. 46882
avec Céline Patalas
62580 Givenchy-en-Gohelle

Pacs de camarades

Maxime Franquin

A. 47061
avec Laurie Tournayre
82290 Montbeton

Sylvain Loreau

A. 46032
avec Mano Legrais
44000 Nantes

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Claude & Lucette Nachin

A. 42333
25770 Franois

Anatole & Michelle Vercruysse

A. 44915
20215 Venzolasca

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Marcel & Arlette Bernaud

A. 43804
42400 Saint-Chamond

Adrien & Liliane Helmer

A. 43146
57450 Farebersviller

Roger & Françoise Paquet

A. 45032
57245 Jury

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Michel & Annick Emeriau

A. 46038
93110 Rosny-sous-Bois

Bernard & Bernadette Foulon

A. 80507
85520 Jard-sur-Mer

Charles & Colette Jonca

A. 70419
64140 Billere

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire
part de nombreuses naissances*

Enfants de Camarades

Julien Almy

A. 46813
Naissance de Helio
68340 Riquewihr

Xavier Ann

A. 46470
Naissance de Victoire
56440 Languidic

Sébastien Ara

A. 46753
Naissance de Lenny
31300 Toulouse

Gaëtan Brie

A. 46484
Naissance de Nino
65350 Dours

Xavier Collette

A. 45662
Naissance de Alma
67580 Forstheim

Myriam de Marin de Carranrais

A. 80808
Naissance de Lya
77220 Tournan-en-Brie

Sylvain Loreau

A. 46032
Naissance de Jonah
44000 Nantes

Stéphane Neveux

A. 45454
Naissance de Eden
85160 Saint-Jean-de-Monts

Olivier Omont

A. 46587
Naissance de Liam
65310 Horgues

Alexandre Piron

A. 47042
Naissance de Gabriel
29400 Plouneventer

Petit-enfant de camarades

José Baraton

A. 46176
Naissance de Azylis
78000 Versailles

Arrière-petits-enfants de camarades

André Dezavelle

A. 70315
Naissance de Raphaël
55300 Chauvencourt

Jeannine Gremont

VA. 41753
Naissance de Blue
59155 Faches-Thumesnil

Jeannine Gremont

VA. 41753
Naissance de Rosalie
59155 Faches-Thumesnil

*Nous adressons nos vœux de santé
aux heureuses mamans et aux bébés,
ainsi que nos félicitations
aux parents, grands-parents
et arrière-grands-parents.*

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

*A été promu au grade d'officier
de la Légion d'honneur*

Stéphane Carouge

A. 45877
64210 Bidart

*Ont été nommés au grade de
chevalier de la Légion d'honneur*

Jean-Paul Boudscocq

A. 46523
13340 Rognac

Luc de Pillot de Coligny

A. 46975
83000 Toulon

Lionel Guillaume

A. 46980
31032 Toulouse

Stéphane Huttin

A. 46205
57990 Ipppling

Stéphane Mauranges

A. 46130
64480 Larressore

Djamel Zekiri

A. 46681
65310 Odos

*Ont reçu la médaille d'argent
de la Jeunesse, des Sports et de
l'Engagement associatif*

Gilles Ménard

A. 44216
22100 Saint-Hélen

Daniel Tamagni

A. 44500
30900 Nîmes

*Ont reçu la médaille de bronze
de la Jeunesse, des Sports et
de l'Engagement associatif*

Jean Beauval

A. 42834
45400 Fleury-les-Aubrais

Thierry Beylier

A. 80197
82440 Mirabel

Gérard Blonde

A. 80734
39570 Perrigny

Gilbert François

A. 70166
14000 Caen

Gilbert Giron

A. 44622
55300 Dompcevrin

Georges Leplatre

A. 68260
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Georges Perez

A. 45826
69007 Lyon

Philippe Quilan

A. 43870
25620 Mamirolle

*Nous sommes heureux de leur
renouveler nos très vives et très
sincères félicitations.*

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Gaëlle Ardhuin

A. 47091
56340 Carnac

Christophe Attrait

A. 47109
64600 Anglet

Aliou Barry

A. 47101
17000 La Rochelle

Yannick Bernede

A. 47099
11000 Carcassonne

Michel Boulligny

A. 47098
28140 Cormainville

Stéphane Bourse

A. 47111
63500 Issoire

Emmanuel Boyer

A. 47096
35340 La Bouexière

Mickaël Brode

A. 47114
18100 Vierzon

Serge Buonomano

A. 47112
83160 La Valette-du-Var

Alexandre Cailleux

A. 47074
65000 Tarbes

Laurent Chatel

A. 47100
10800 Les Bordes-Aumont

Guillaume Cochet

A. 47073
65490 Oursbelille

Stéfane Couailler-Balboa

A. 47107
28200 Chateaudun

Alexandre Daeron

A. 47102
83600 Fréjus

Nadège Delcroix/Emaille

A. 47113
60140 Liancourt

Aurélien Freslon

A. 47084
65000 Tarbes

Romain Galve

A. 47081
18110 Vignoux-sous-les-Aix

Florent Gasp

A. 47093
82000 Montauban

Mickaël Gervais

A. 47080
25550 Saint-Julien-lès-Montbelliard

Mohamed Guessad

A. 47103
82000 Montauban

Serdar Gul

A. 47104
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Loïc Herrmann

A. 47108
68700 Cernay

Aymeric Jacquemet

A. 47094
92120 Montrouge

Jérôme Jaubert

A. 47105
54720 Cutry

Daniel Heloire

A. 47087
65300 Lannemezan

Simon Lang

A. 47097
73220 Aiton

Sébastien Lanoix

A. 47110
64360 Monein

Mélaine Lurton

A. 47077
33360 Camblanes-et-Meynac

Romain Martial

A. 47082
40230 Benesse-Maremne

David Martin

A. 47089
66600 Cases-de-Pene

Jordan Miziane

A. 47083
83140 Six-Fours

Steven Meon

A. 47076
40530 Labenne

Jean-Baptiste Montagnon

A. 47075
57620 Lemberg

Petelo Pipisega

A. 47085
09105 Pamiers

Alexandrine Regnier

A. 47078
38000 Grenoble

Lilian Robres

A. 47115
24120 Terrasson

Christian Schwint

A. 47095
51420 Cernay-les-Reims

Cyril Septifort

A. 47088
80150 Lamotte-Buleux

Manoj Shrestha

A. 47092
13600 La Ciotat

Aurélie Spielmann

A. 47090
74650 Chavanod

Aurélie Thibaudeau

A. 47106
17100 Saintes

Florian Verdenet

A. 47079
33000 Bordeaux

Quentin Weltzer

A. 47086
65310 Laloubere

NOS PEINES...**DÉCÈS**

*Nous avons à déplorer le décès
de nos camarades*

Janine Benoist

A. 40478
50410 Percy-en-Normandie

Roland Bonnel

A. 45648
86100 Châtelleraut

Simone Bredon

A. 39621
13009 Marseille

Jean-Jacques Cazobon

A. 44573
33120 Arcachon

Michel Chanteux

A. 44250
64420 Limendous

Michel Deglaire

A. 42368
08000 Charleville-Mézières

Claude Delattre

A. 70341
35260 Cancale

Eric Dembront

A. 45718
33110 Le Bouscat

Ben Assou El Bouazzaoui Bouazza

A. 43767
15000 Khemisset – Maroc

Marcel Ferron

A. 70313
30520 Saint-Martin-de-Valgagues

Salih Gusic

A. 44715
92400 Courbevoie

Christian Inard

A. 45720
31370 Rieumes

Louis Lafon

A. 44159
64200 Biarritz

Bernard Lecompte

A. 45243
60400 Noyon

Marie Madeleine Ledig

A. 46053
57410 Rahling

Bernard Le Roux

A. 44328
27180 Saint-Martin-de-Morsent

Louis Levasseur

A. 41031
76120 Le Grand-Quevilly

Eric Marin

A. 46023
21000 Dijon

Lucien Rouye

A. 43678
33370 Artigues-près-Bordeaux

Paul Saintot

A. 43864
57155 Marly

Jean-Louis Solanilla

A. 46019
72470 Champagne

Georges Symoens

A. 43588
59250 Halluin

Robert Tzoukermann

A. 43092
93187 Jérusalem – Israël

Gilbert Volat

A. 45373
89130 Toucy

*Nous avons appris le décès
de Mesdames*

Thérèse Boissinot

VA. 43917
79700 Mauléon

Georgette Boue

VA. 42741
31800 Saint-Gaudens

Jacqueline Boulan

VA. 40082
33300 Bordeaux

Isabelle Brecht

VA. 44606
68420 Eguisheim

Germaine Chanteau

VA. 39713
31350 Blajan

Roberte Chanut

VA. 39663
14000 Caen

Hélène Coleon

VA. 39418
69290 Craponne

Raymonde Colmone

VA. 41290
13004 Marseille

Yvonne Corolleur

VA. 39958
29840 Porspoder

Marie de Coatgoureden

VA. 43796
83000 Toulon

Isabelle Gobert

VA. 43673
62480 Le Portel-Plage

Michele Grisoni

VA. 44541
20000 Ajaccio

Micheline Grosjean

VA. 44038
88160 Le Thillot

Eléonore Jaffrezic

VA. 42916
56270 Ploemeur

Monique Jardin

VA. 44219
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou

Marcelle Kessler

VA. 42848
56600 Lanester

Lucie Level

VA. 39846
35400 Saint-Malo

Yvonne Madec

VA. 44264
29490 Guipavas

Christiane Mottier

VA. 41824
61550 La Ferté-en-Ouche

Andhrée Ory

VA. 43930
37300 Joué-lès-Tours

Elisabeth Penicaud

VA. 45056
92200 Neuilly-sur-Seine

Marie-Louise Peres

VA. 43922
29500 Ergue Gaberic

Madeleine Raboisson

VA. 45631
16210 Chalais

Jeanne Radjenovic

VA. 43561
63260 Effiat

Denise Schnaebele

VA. 42924
67410 Rohrwiller

Marie-Thérèse Simler

VA. 43573
67390 Saasenheim

Colette Steiner

VA. 40278
57870 Walscheid

Carmen Turmel

VA. 70279
22230 Merdrignac

Ont perdu leur conjoint**Jean Izuel**

A. 42642
28200 Chateaudun

Robert Lang

A. 70044
83160 La Valette-du-Var

Jean Legay

A. 43605
83160 La Valette-du-Var

Yvette Lepeletier

A. 42492
14120 Monderville

Georges Moutote

A. 70091
38600 Fontaine

Décès dans les familles**Brandicius Albericci**

A. 45802 Décès de son fils
20200 Bastia

Louis de Ginestel

FA. 7600 Décédé
81440
Saint-Genest-de-Contest

*À chacune des familles
éprouvées, l'Union renouvelle
ses condoléances et sa
sympathie profondément
attristée.*



Décoration

LE 8 NOVEMBRE 2022, lors de la réunion régionale qui s'est tenue à Metz (57), notre camarade, le lieutenant-colonel (er) André Dezavelle, délégué départemental de la Meuse (55), dont la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif lui a été décernée par arrêté du 1^{er} janvier 2022, s'est vu remettre sa décoration par le lieutenant-colonel Johann Rouault, délégué militaire départemental adjoint de Moselle. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de sa famille, de l'ensemble des membres de la délégation Lorraine présents à la réunion régionale, de Michel Halté et Ludovic Faily, délégués régional et départemental, de Jean Déprez, administrateur, et d'Alain Bouhier, directeur adjoint chargé de la vie associative. Nous présentons toutes nos félicitations à notre camarade.

**Marie-Louise Lang**

Toutes nos sincères condoléances à Robert Lang, délégué honoraire de Lorraine, qui a perdu son épouse Marie-Louise le 4 octobre 2022.

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).



Notre camarade Lionel Guillaume avec Frédéric Martinez, son délégué régional.

Décoration

LE 13 OCTOBRE 2022, au 14^e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (RISLP) à Toulouse, notre camarade, le commandant Lionel Guillaume, nommé chevalier de la Légion d'honneur, a été décoré par le colonel Guillaume Katona, chef de corps du RISLP. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de sa famille et de Frédéric Martinez, délégué régional de l'UBFT.

Michel Deglaire nous a quittés

Notre camarade Michel Deglaire, délégué honoraire de Champagne-Ardenne, nous a quittés le 3 octobre dernier à l'âge de 88 ans.

Michel est né le 26 juin 1934 à Hannogne-Saint-Martin (08). Appelé du contingent, il est volontaire comme élève officier de réserve (EOR) et embarque pour l'Afrique du Nord en 1955, affecté au 67^e bataillon d'infanterie.

Il est blessé le 14 mars 1956 à la frontière algéro-tunisienne alors qu'il commandait le détachement qui ouvrait la voie ferrée. Une mine ayant explosé au passage de la motrice du convoi, notre camarade fut coincé entre la locomotive et le rocher.

Considéré comme mort, il est évacué vers la morgue, et ce n'est que deux jours après qu'un soignant se rend compte qu'il est bien vivant.

Lors de son transport par hélicoptère, le décollage brusque du pilote provoqua chez Michel des vomissements qui permirent l'évacuation du sang répandu dans ses poumons, favorisant ainsi une meilleure respiration.

Rapatrié sanitaire à l'automne 1956 à l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce à Paris, Michel, grand mutilé de guerre, sera libéré de ses obligations militaires au printemps 1957.

Au terme de plusieurs années de soins, Michel reprend courageusement des études supérieures et réussit notamment le diplôme d'études comptables supérieures.

Il commence alors une carrière professionnelle qui le mènera jusqu'à la direction de la Mutuelle ardennaise des travailleurs indépendants.

Michel adhère aux Gueules Cassées en 1982 et prend les fonctions de délégué régional pour la délégation Champagne-Ardenne en 1988. Il se dévoue pleinement au service de ses camarades blessés pendant plus de dix ans, avant de quitter cette fonction en 2009, l'année de son élection à la présidence de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO) dont il était devenu membre en 1985, puis président régional en 1990 et, enfin, administrateur national en 2004.



Nommé délégué honoraire de l'UBFT en 2009, il quittera la présidence de l'AMGYO en 2015.

Notre camarade était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix du Combattant et de la médaille de reconnaissance de la Nation.

À son épouse Michèle, épousée en 1959, ses enfants, Anne et Laurent, ainsi qu'à toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

À l'occasion des 10 ans de l'opération Serval,
l'ECPAD édite le beau livre *Serval, libérer Gao, Kidal et Tombouctou*



Le 11 janvier 2013, à la suite d'une offensive surprise des rebelles islamistes vers le sud du Mali, la France déploie immédiatement des soldats en soutien à l'armée malienne. Baptisée Serval, l'opération réussit à mettre fin à l'avancée des rebelles vers le sud du pays, puis à les faire reculer, apportant une stabilité au pays en attendant la montée en puissance des armées africaines partenaires dans la restauration de l'intégrité territoriale malienne.

À travers plus de 230 photographies, pour la plupart inédites, souvent spectaculaires, cet ouvrage nous emmène au plus près de l'action. Protection de Bamako, libérations de villes, déminage, opérations de contrôle et de sécurisation, combats dans l'Adrar des Iforas, opération aéroportée sur Tombouctou, les images témoignent de l'engagement des troupes et de leur sacrifice dans des conditions extrêmes. Elles sont interrogées par Philippe Chapleau, rédacteur en chef de la rubrique Monde à *Ouest-France* et spécialiste des questions de Défense.

Format 28 x 23,50 cm - 320 pages - 236 photographies
 Couverture souple - Étui de protection - Dos carré cousu collé
 Prix : 29 €
 Date de sortie : décembre 2022



BON DE COMMANDE

À renvoyer ou à recopier sur papier libre, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ECPAD). ECPAD - A/C - 2 à 8, route du Fort - 94200 Ivry-sur-Seine Cedex. Merci d'indiquer vos coordonnées en **CAPITALES**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Tél

Désignation de l'article	Prix Unitaire TTC	Quantité	Frais d'expédition TTC	Montant TTC
Serval Libérer Gao, Kidal et Tombouctou	29 €		0,01 €	

Je souhaite être informé(e) des dernières sorties et des promotions de la boutique ECPAD.

Oui Non

E-mail

Vos données personnelles sont collectées par l'ECPAD, destinataire et responsable de traitement, afin de traiter votre commande. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité, de limitation du traitement en contactant l'ECPAD par email : dpd@ecpad.fr. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Foyer d'Entraide de la Légion étrangère (FELE)

Solidarité – Entraide – Esprit de corps

Le FELE a ouvert depuis cet été un site internet sur lequel vous pourrez trouver toutes les informations, les actualités et les projets dédiés à la Solidarité Légion étrangère :

<https://www.solidarite-legion-etrangere.fr/>

Vous pourrez également suivre toutes les actualités sur la Solidarité Légion étrangère sur la page Facebook officielle :

<https://www.facebook.com/FoyerEntraideLegionEtrangere>



Le FELE en quelques mots :

Depuis plus de 60 ans, la Légion étrangère s'engage auprès de ses légionnaires, anciens ou d'active, traversant des difficultés d'ordre matériel, administratives et financières, blessés, handicapés ou âgés, ainsi qu'auprès de leur famille.

Le Foyer d'Entraide de la Légion étrangère (FELE), établissement

public de l'État, a pour mission de collecter ou générer les fonds nécessaires au bon fonctionnement de cette œuvre sociale.

Ces fonds proviennent notamment de la vente des vins du domaine du *Capitaine d'Anjou*, des ateliers de réinsertion et de la boutique de l'Institution des Invalides de la Légion étrangère (IILE) et des abonnements

au magazine *Képi blanc*, mais surtout de la générosité des donateurs.

Ils permettent ainsi à la Légion étrangère d'offrir un accompagnement social, médico-social, une adaptation à la vie active ou une aide à l'insertion sociale et professionnelle à ces hommes qui, loin de leur patrie d'origine, servent ou ont servi la France avec *Honneur et Fidélité*.

Les pensions militaires d'invalidité : gardez vos bulletins !

Aux termes de l'article 775 bis du Code général des impôts, sont déductibles de l'actif successoral les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie.

Concrètement, cela signifie que si le défunt a, durant sa vie, perçu des pensions au titre du Code des pensions militaires d'invalidité, ses héritiers pourront déduire de l'actif successoral la totalité des montants qui lui ont été versés.

Pour bénéficier de cette disposition, il faudra remonter au premier versement de pension, au besoin, dix, vingt, trente ans ou plus selon la date à laquelle les droits ont été ouverts, et additionner le total perçu, année après année, jusqu'à la dernière pension de la personne décédée. C'est ce montant

que le notaire responsable de la succession devra déduire de l'actif successoral. Pour cela il faudra lui apporter les documents prouvant la perception de cette pension.

En conclusion :

Il est impératif que vous conserviez toute votre vie vos bulletins de pension militaire d'invalidité (PMI) afin de pouvoir garantir à votre ou vos héritiers de pouvoir apporter la preuve des sommes perçues pouvant être déduites de l'actif successoral.

Le bénéfice de l'article 775 bis du Code général des impôts concerne également les policiers, pompiers et douaniers blessés en service et indemnisés par la rente destinée à couvrir leur invalidité.

Vous pouvez retrouver les articles concernant ce sujet dans les magazines n° 347 (page 54), 349 (page 43) et 351 (page 54) librement disponibles sur le site de l'UBFT : <https://www.gueules-cassees.asso.fr>

TÉLÉASSISTANCE

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Union prend totalement en charge les frais
d'installation et l'abonnement mensuel

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. La téléassistance permet de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance proposée par l'UBFT
J'ai déjà souscrit à mes frais un contrat de téléassistance

Je sollicite une participation de l'UBFT

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

LES GUEULES CASSÉES SUR LA TOILE

Les sites internet

www.gueules-cassees.asso.fr

www.domainedesgueulescassees.fr

Retrouvez votre magazine
à l'adresse suivante :

[www.gueules-cassees.asso.fr/
le-magazine-_r_125.html](http://www.gueules-cassees.asso.fr/le-magazine-_r_125.html)



Facebook

@gueulescassees

[www.facebook.com/
gueulescassees](http://www.facebook.com/gueulescassees)

[www.facebook.com/
fondationdesgueulescassees](http://www.facebook.com/fondationdesgueulescassees)



Twitter

@LesGCasseesUBFT

[https://twitter.com/
LesGCasseesUBFT](https://twitter.com/LesGCasseesUBFT)



Instagram

@les_gueules_cassees_ubft

[https://www.instagram.com/
les_gueules_cassees_ubft/](https://www.instagram.com/les_gueules_cassees_ubft/)



LinkedIn

#LesGueulesCassées

[https://www.linkedin.com/company/
les-gueules-cassees-ubft-fgc](https://www.linkedin.com/company/les-gueules-cassees-ubft-fgc)

Une trentaine de vidéos présentant les actions de l'Association, de la Fondation et de l'EHPAD sont visibles sur le site internet mais également sur :



YouTube

[www.youtube.com/channel/
UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBPaQ](http://www.youtube.com/channel/UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBPaQ)



[https://vimeo.com/
ubftgueulescassees](https://vimeo.com/ubftgueulescassees)

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,
- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La Commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :

coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

.....
.....
.....
.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONACVIG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
TOTAL ANNUEL		TOTAL ANNUEL		

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2021 point à 14,70 €	Au 01/01/2022 point à 15,05 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	58,80	60,20
15%	72				72	88,20	90,30
20%	96				96	117,60	120,40
25%	120				120	147,00	150,50
30%	144				144	176,40	180,60
35%	168				168	205,80	210,70
40%	192				192	235,20	240,80
45%	216				216	264,60	270,90
50%	240				240	294,00	301,00
55%	264				264	323,40	331,10
60%	288				288	352,80	361,20
65%	312				312	382,20	391,30
70%	336				336	411,60	421,40
75%	360				360	441,00	451,50
80%	384				384	470,40	481,60
85% Sans statut	361	128			489	599,03	613,29
85% Avec statut	361	64		200	625	765,63	783,85
90% Sans statut	368	154			522	639,45	654,68
90% Avec statut	368	77		300	745	912,63	934,35
95% Sans statut	370	204			574	703,15	719,89
95% Avec statut	370	102		400	872	1068,20	1093,63
100% Sans statut	372	256			628	769,30	787,62
100% Avec statut	372	128		500	1000	1225,00	1254,17
100% + 1°	388	540		211	1139	1395,28	1428,50
100% + 2°	404	543		233	1180	1445,50	1479,92
100% + 3°	420	546		255	1221	1495,73	1531,34
100% + 4°	436	549		277	1262	1545,95	1582,76
100% + 5°	452	552		299	1303	1596,18	1634,18
100% + 6°	468	555		321	1344	1646,40	1685,60
100% + 7°	484	558		343	1385	1696,63	1737,02
100% + 8°	500	561		365	1426	1746,85	1788,44
100% + 9°	516	564		387	1467	1797,08	1839,86
100% + 10°	532	567		409	1508	1847,30	1891,28
et par degré (L 125-10) en plus	16	3		22	41	50,23	51,42
100% L 133-1	465	1373		351	2189	2681,53	2745,37
		1464			2280	2793,00	2859,50
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2804,03	2870,79
		1464			2380	2915,50	2984,92
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2902,03	2971,12
		1464			2460	3013,50	3085,25
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	3000,03	3071,45
		1464			2540	3111,50	3185,58
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3098,03	3171,79
		1464			2620	3209,50	3285,92
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3196,03	3272,12
		1464			2700	3307,50	3386,25
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3294,03	3372,45
		1464			2780	3405,50	3486,58
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3392,03	3472,79
		1464			2860	3503,50	3586,92
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3490,03	3573,12
		1464			2940	3601,50	3687,25
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3588,03	3673,45
		1464			3020	3699,50	3787,58
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3686,03	3773,79
		1464			3100	3797,50	3887,92
et par degré (L 125-10) en plus	20		50	10	80	98,00	100,33
100% + double L 133-1	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5300,82	5427,03
+ L 125-10 et 9° 100% + double L 133-1	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5364,52	5492,25
+ L 125-10 et 10° et par degré (L 125-10) en plus	32		50	10	92	112,70	115,38

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	98,37	100,71
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	288,12	294,98
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	184,00	188,38
Désarticulation du genou.....	405,2	496,37	508,19
Amputation de la cuisse.....	556,5	681,71	697,94
Amputation sous-trochantér.....	641,1	785,35	804,05
Désarticulation de la hanche.....	801,6	981,96	1005,34
Désarticulation du poignet.....	160,5	196,61	201,29
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	386,37	395,56
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	282,24	288,96
Désarticulation du coude.....	405,2	496,37	508,19
Amputation du bras.....	556,5	681,71	697,94
Amputation sous-tubérositaire....	641,1	785,35	804,05
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	981,96	1005,34
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	245,74	251,59
2 ^e catégorie.....	400,8	490,98	502,67
3 ^e catégorie.....	601,2	736,47	754,01
4 ^e catégorie.....	801,6	981,96	1005,34
AVEUGLES	982	1202,95	1231,59

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
85%.....	65	79,63	81,52
90%.....	77	94,33	96,57
95%.....	85	104,13	106,60
100% et veuves de guerre.....	92	112,70	115,38
Enfant infirme : veuve ou orphelin..	333	407,93	417,64

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
À partir de 65 ans révolus	52	764,40	782,6
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Indemnité de soins	916	1122,10	1148,82
Indemnité de ménage	458	561,05	574,41
Indemnité de reclassement	687	841,58	861,61
Indemnité de ménage	275	336,88	344,90

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2021	au 01/01/2022
1 500 points (âgé de moins de 65 ans).....	1837,5	1881,25
1 200 points (à partir de 65 ans).....	1470,00	1505,00

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		au 01/01/2021	au 01/01/2022		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	348	426,3	436,45		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	515	630,88	645,90		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	835,45	855,34		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5 bis/a	Au moins 5 ans	105	128,63	131,69
		Au moins 7 ans	230	281,75	288,46
		Au moins 10 ans	410	502,25	514,21
		Au moins 15 ans	460	563,50	576,92
		Au moins 20 ans	510	624,75	639,63
	n° 5 bis/b	Au moins 25 ans	560	686,00	702,33
		Au moins 5 ans	150	183,75	188,13
		Au moins 7 ans	300	367,50	376,25
		Au moins 10 ans	500	612,50	627,08
		Au moins 15 ans	550	673,75	689,79
Au moins 20 ans	600	735,00	752,50		
Au moins 25 ans	650	796,25	815,21		

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier du taux normal.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Un enfant.....	120	147,00	150,50
Deux enfants.....	240	294,00	301,00
Par enfant à partir du troisième.....	160	196,00	200,67

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	297,68	304,76
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	149,45	153,01
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	55,13	56,44

Conseil d'administration

BUREAU

Patrick Remm
Président

Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier des Arts et des Lettres

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

José Baraton
Trésorier adjoint
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Lucien Flamant
Secrétaire du Conseil

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Pierre Amestoy

Croix du Combattant
Médaille de la Défense nationale

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Pierre Dautrey

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Croix de guerre
Valeur militaire

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de guerre

Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Jean Déprez

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Didier Mahout

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

Georges Morin

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

René Peter

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Isabelle Bidault
Assistante de direction

Olivier Roussel
Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich
Assistante de direction
chargée de communication

Nabila Falek
Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene
Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier
Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin
Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans
l'armée française 1914-1918

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Hubert Chauchart du Mottay
Président honoraire de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Bertrand de Lapresle
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

André Matzneff
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

ALSACE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert ❄️ 🇫🇷
67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein 🇫🇷 🇫🇷
68
8, rue du Général-de-Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

AQUITAINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 🇫🇷
24, 33, 40, 47
5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jacques Altmeyer
40, 47
4, chemin du Barrail
47310 Brax
Tél. : 06 33 17 21 53
jaltmeyer@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Guillaume Ducrocq 🇫🇷 🇫🇷
41, rue Réduit
33250 Bruges
Tél. : 06 45 45 55 86

Anthony Le Meliner ❄️ 🇫🇷 🇫🇷
10, rue des Ajoncs
40230 Tosse
Tél. : 06 22 36 24 47

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier 🇫🇷 🇫🇷
64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

AUVERGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 🇫🇷
03, 15, 43, 63
27, llot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud
4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

BOURGOGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol 🇫🇷 🇫🇷
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

BRETAGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant ❄️ 🇫🇷
22, 29, 35, 56
1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 🇫🇷
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ET PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
22
3, impasse Jules Verne
22100 Saint-Hélen
Tél. : 06 78 90 39 48
gmenard@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Joël Roumier
6, rue Aristide Briand
29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 06 89 95 78 57

CENTRE - VAL-DE-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Née ❄️ 🇫🇷 🇫🇷
18, 28, 36, 37, 41, 45
14, quai Jeanne-d'Arc
45130 Meung-sur-Loire
Tél. : 06 81 25 71 84
mnee@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Vidal Metrod 🇫🇷
45
304, avenue des Champs Gareaux
45770 Saran
Tél. : 06 13 21 47 47
vmetrod@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Leplatre 🇫🇷
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 🇫🇷
9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardou
Tél. : 06 62 45 61 19

CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 09 79 74 15 61
jeandep@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Dominique Cleiss ❄️ 🇫🇷
10, 52
17, rue des Françaises
52100 Saint-Dizier
Tél. : 06 68 14 91 03
dcleiss@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre David
3, rue des Nuisements
51350 Cormontreuil
Tél. : 06 16 28 03 68

CORSE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiaramonti ❄️ 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa Saint-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 
Résidence Monserato
Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU**Félicien Micheloni**

Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70

DOM-TOM ET ÉTRANGER**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian** 

10, Ty Vougeret
29150 Dineault
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

FRANCHE-COMTÉ**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jacques Mougin** 

25, 39, 70, 90
5, rue des Frères-Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Jean Dodane** 

25
18, rue Colin
25300 Pontarlier
Tél. : 06 76 33 78 45
jean.dodane@gmail.com

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Quilan**

15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 

33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

HAUTS-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Eric Sulkowski**

59, 62, 80
25, rue Principale
62650 Maninghem
Tél. : 06 36 49 50 81
Tél. : 03 61 49 55 71
esulkowski@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gérard Fourment 
9, avenue de la Résistance
59350 Saint-André-lez-Lille
Tél. : 06 45 93 52 57

ÎLE-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet** 

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson 

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Jean-Claude Haven**

39, avenue de la Division Leclerc
92320 Châtillon
Tél. : 06 70 49 08 47

LANGUEDOC-ROUSSILLON**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin** 

11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel-Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Henri Rebutent** 

66
3, passage des Lilas
66300 Thuir
Tél. : 06 28 43 19 45
henri.rebutent@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Daniel Tamagni** 

80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 34 32 36 50
Tél. : 06 60 68 32 85

LIMOUSIN**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Sébastien Barbe**

19, 23, 87
5, Bournazeau
23000 Saint-Fiel
Tél. : 06 29 45 31 94
sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

LORRAINE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Halté** 

54, 55, 57, 88
15, rue des Lys
Malancourt-la-Montagne
57360 Amneville-les-Thermes
Tél. : 06 75 31 07 62
mhalte@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**André Dezavelle** 

55
7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily 

54, 88
11, au Rouge Poirier
54840 Fontenoy-sur-Moselle
Tél. : 06 61 43 36 58
lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX**Gilbert Giron** 

36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Michel Rieth

59, rue Saint-Maurice
57250 Moyeuvre-Grande
Tél. : 07 69 73 83 79

Nicolas Inglin 

75, rue des Mèlèzes
88390 Les Forges
Tél. : 06 80 99 03 94

MIDI-PYRÉNÉES**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Frédéric Martinez**

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Michel Carrère**

65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

Jean-François Chauvel 

32, 46, 82
4, Grand'Rue
82120 Marsac
Tél. : 06 17 72 09 20
jfchauvel@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Durand

5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou

7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

NORMANDIE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oïssel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 09 71 29 85 67
andre.jacques552@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jérôme Bouchet

61
La Pétrolière
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe
Tél. : 02 33 80 16 50
Tél. : 06 25 08 60 75
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

PAYS DE LA LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Laurent Drouart

44, 49, 53, 72, 85
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Stéphane Neveux

44, 85
69, chemin du Champ de Bataille
85160 Saint-Jean-de-Monts
Tél. : 06 78 55 67 57
stephnxv@hotmail.fr

POITOU-CHARENTES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Dubut

16, 17, 79, 86
4, rue du Brasseur
17250 Soullignottes
Tél. : 06 65 01 40 77
alaindubut@gmail.com

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Geoffrey Demoulez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 05, 06
18, rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Arnaud Berti

89, chemin de la Prée
06640 Saint-Jeannet
Tél. : 06 46 14 34 92

RHÔNE-ALPES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères-Lumière
01240 Saint-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclique@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes-d'Arej
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

Jean-François Montoya

01
771, route de Neuville
01250 Bohas-Meyriat-Rignat
Tél. : 07 62 76 79 22
jfmontoya@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 26 65 86 77

Daniel Fiat

12, rue Elsa-Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Jean Beauval

René Fourcade

Lucien Goragner

Robert Lang

Joseph Lannes

Gabriel Méné

Pierre Merglen

André Moncassin

Pierre Nicollin

Jean Riccardi

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

Serge Véron

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Roger Deschamps

Jean-Claude Dourne

François Pacifico

Roger Tanguy

Joseph Zahm

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921, RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 362 OCTOBRE 2022

REPORTAGE
1^{re} Antenne médicale
spécialisée du GIGN :
au cœur de l'action
Page 28



DÉCOUVERTE
L'action sociale
des Armées sur tous
les fronts Page 20



Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

